

Assemblée Générale

8 février 2021



Amicale Laïque Saint-Brieuc
Amicale Laïque - Centre de vacances

Amicale laïque de Saint-Brieuc - Assemblée générale 2021

Rapport moral.....	3
Rapport financier.....	5
Activité des instances statutaires.....	14
Un été particulier mais riche en activité jeunesse.....	18
Activités Enfance et jeunesse.....	21
Accueil de loisirs.....	22
Accompagnement à la scolarité.....	24
Pôle sports.....	28
Badminton.....	29
Basket-ball.....	30
Boxe franco-française – Savate.....	31
Gym Pilates.....	32
Qi Gong.....	32
Multi-sports.....	32
Yoga.....	33
Zumba.....	33
Pôle culture.....	34
Danses.....	35
Théâtre.....	35
Encadrement.....	36
Langues : Allemand – Anglais – Espagnol - Italien.....	36
Festival du cinéma Italien.....	37
Centre de vacances été 2020.....	39
Compte rendu de l'Assemblée Générale du 10 février 2020.....	43
Procès Verbal de l'Assemblée Générale du 10 février 2020.....	44

Rapport moral

La crise sanitaire perturbe l'Humanité toute entière et touche tous les compartiments de nos vies. Pour nous, associations, c'est une saison 2019-2020 amputée de six mois d'action, et une saison 2020-21 d'ores et déjà largement compromise.

Nous avons passé une année éprouvante, compliquée, parfois avec une vie associative entravée, des projets annulés et, des inquiétudes pour la pérennité de notre action et pour notre équilibre financier. Nous avons aussi pu, malgré cette adversité, constater notre capacité de résistance, de motivation, d'innovation. En effet, les responsables de l'Amicale Laïque de Saint-Brieuc ont décidé de résister au découragement, à la tentation du repli sur soi : ce fut notre façon de faire face à la crise.

Dès le début du confinement, un double objectif a été adopté : préserver le lien entre tous les acteurs de l'Amicale et maintenir le « service rendu » notamment en assurant l'accueil des jeunes ... Ajoutons que nous avons évité au maximum de placer les salariés en activité partielle.

Depuis, nous avons régulièrement informé les adhérents pour expliquer les dispositions retenues en fonction des décisions gouvernementales, des possibilités et des empêchements de l'activité de notre Amicale. Les messages en direction des adhérents furent – et demeurent – l'occasion de rappeler l'importance de l'éducation, la nécessité de respecter les mesures barrières, le rôle des associations pour la vie sociale, et d'appeler à la vigilance sur les restrictions aux libertés pendant l'état d'urgence.

Nous avons utilisé le courrier électronique, les réseaux sociaux, les sites internet.

Dans beaucoup de secteurs, l'activité est en sursis. Nous avons été amenés à annuler ou reporter *sine die* nombre de projets : la journée *Parcours du Cœur*, le Gala de danses, plusieurs AG de sections sportives, la « colo » de Vouvray, la formation des bénévoles de l'accompagnement à la scolarité. Nous avons subi l'annulation ou le report des compétitions sportives, d'opérations partenariales – actions autour du hip-hop, forum associatif du quartier ouest, assemblées de nos structures fédérales, etc.

Le confinement a toutefois eu quelques effets positifs en accélérant de nouvelles pratiques au sein de l'association. Le CA a veillé à informer les adhérents régulièrement, et a cherché des solutions pour assurer la relation entre nos différents secteurs d'activité – solutions mises en pratique depuis l'automne. Nous avons intégré d'autres méthodes dans la gestion de l'association. Les animateurs ont développé les moyens informatiques dans les activités.

Et nous avons trouvé les ressorts pour lancer des opérations au cours de l'été : Be-back sport, les cahiers de vacances, les vacances apprenantes, etc. L'équipe professionnelle s'est mobilisée pour animer ces opérations qui ont démontré la capacité d'innovation et de résilience de l'Amicale laïque, et qui ont attesté de son implantation dans le territoire briochin.



L'activité du Conseil d'administration ne s'est jamais arrêtée, ne serait-ce que pour gérer les « stop-and-go » qui jalonnent nos vies depuis le mois de mars 2020. Le rapport sur la vie des instances donne le détail des dossiers traités. Il convient ici d'en évoquer deux.

À la veille des élections, nous avons tenu à rappeler que la vie associative est un marqueur de la vie démocratique, un acteur de la vie sociale un espace d'expression et d'initiative des citoyens. Nous avons proposé aux adhérents de l'AL d'évaluer les projets et les politiques avec un quiz établi par le Mouvement Associatif, *Testez la politique communale pour vérifier votre « asso-compatibilité »*. Nous avons rencontré plusieurs candidats, avec lesquels nous avons pu échanger sur leurs projets dans les domaines qui concernent l'Amicale Laïque : l'éducation, l'activité culturelle et sportive, la vie associative, la citoyenneté, la participation des associations à la vie de la cité.

Le **dossier concernant le siège de l'AL** a connu des avancées décisives au cours de la saison. La Ville nous a fait savoir que le choix le plus opportun était de transférer le siège rue de Cornouaille. Rappelons qu'un objectif fondamental de ce projet, est de recentrer sur un site les activités de l'Amicale éclatées en

de multiples lieux afin de favoriser la rencontre entre les centaines de personnes concernées par la vie de l'association : adhérents, responsables, animateurs.

À partir du choix de la Ville, un groupe de travail animé par Gilles Le Clerc a travaillé avec les services techniques pour l'aménagement du bâtiment afin qu'il réponde aux nécessités de fonctionnement de l'Amicale. Nous avons malheureusement constaté que, dans la situation créée par la pandémie et par le changement de municipalité, le dossier n'avait pas été finalisé. La perspective d'un transfert du siège en 2021 est désormais exclue : nous avons fait savoir notre déception et notre mécontentement à la Municipalité en place depuis l'été. L'affaire est maintenant reprise, avec un plan correspondant mieux à nos attentes et notre association pourrait être installée rue de Cornouaille au début de l'année 2022.

Résister et préparer l'avenir

Aujourd'hui, il est difficile de prendre de la hauteur pour imaginer l'avenir, alors que nous sommes comme cloués au sol. Les perturbations subies ne laisseront pas l'Amicale laïque indemne. Nous devons être prêts à construire des partenariats et à lancer des projets nouveaux. D'ores et déjà, certains secteurs régressent alors que d'autres se développent : nous aurons à conduire de nécessaires transitions ... La perspective de l'installation du siège à l'ouest de la Ville nous amènera à ancrer davantage des opérations dans ce territoire.

L'année 2020 a été le temps de la résistance face à la pandémie. 2021 devra être le temps de la résilience. L'Amicale laïque de Saint-Brieuc a tenu coûte que coûte, depuis près d'un an, avec un double objectif conforme à son histoire et à son objet : l'objectif d'éducation populaire en assurant le « service rendu » notamment auprès des jeunes et d'autre part la dimension relationnelle en préservant les liens tissés au fil des années.

Dans le débat malvenu sur ce qui est essentiel et ce qui ne l'est pas, ce qui ressort, c'est l'importance de la relation pour tous les humains. Pour l'Amicale laïque, comme pour toute association, il est essentiel de produire du lien entre tous les acteurs : adhérents, professionnels, animateurs bénévoles, responsables, ... C'est pourquoi nous n'hésitons pas à parier sur la persévérance, sur la confiance, sur la fidélité envers notre association.

Camille Binder, le 20 janvier 2021

**Assemblée
Générale**
8 février 2021

Rapport financier

2019-2020



Amicale Laïque Saint-Brieuc

BILAN - ACTIF

Du 01/09/2019 au 31/08/2020

ACTIF	Exercice du 01/09/2019 au 31/08/2020			01/09/2018 au 31/08/2019
	Brut	Amort. & Dépréc.	Net	
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations Incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes				
Immobilisations Corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériels et outillage	9 460,25	8 530,37	929,88	1 457,38
Autres immobilisations corporelles	94 839,12	76 235,97	18 603,15	29 697,76
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations dest. à être cédés				
Immobilisations Financières (2)				
Participations et créances rattachées à des part.				
Titres immobilisés de l'activité portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL (I)	104 299,37	84 766,34	19 533,03	31 155,14
Comptes de liaison				
TOTAL (II)				
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Créances (3)				
Clients, usagers et comptes rattachés				
Créances reçues par legs ou donations				
Autres	83 474,21		83 474,21	39 598,80
Valeurs mobilières de placement	34 397,00		34 397,00	33 825,00
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	100 116,10		100 116,10	128 466,40
Charges constatées d'avance (3)	2 557,34		2 557,34	3 124,42
TOTAL (III)	220 544,65		220 544,65	205 014,62
Frais d'émission d'emprunt (IV)				
Primes de remboursement des emprunts (V)				
Ecarts de conversion actif (VI)				
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)	324 844,02	84 766,34	240 077,68	236 169,76
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an				

BILAN - PASSIF

Du 01/09/2019 au 31/08/2020

PASSIF	Du 01/09/2019 au 31/08/2020	Du 01/09/2018 au 31/08/2019
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise		
Première situation nette établie	132 775,44	132 775,44
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Autres fonds propres		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Autres fonds propres		
Ecarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité		
Autres réserves		
Report à nouveau	-7 471,58	-14 509,47
Excédent ou déficit de l'exercice	1 670,67	7 037,89
<i>Situation nette</i>	<i>126 974,53</i>	<i>125 303,86</i>
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissements sur biens non renouvelables	1 866,58	2 766,58
Provisions réglementées		
TOTAL (I)	128 841,11	128 070,44
Comptes de liaison		
TOTAL (II)		
Fonds reportés et dédiés		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés		
TOTAL (III)		
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour risques	44 936,00	41 925,00
Provisions pour charge		
TOTAL (IV)	44 936,00	41 925,00
DETTES (I)		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	4 205,09	9 212,05
Emprunts et dettes financières diverses (3)		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 520,40	12 957,70
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	25 064,92	21 932,19
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	2 881,50	4 513,72
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	27 628,66	17 558,66
TOTAL (V)	66 300,57	66 174,32
Ecarts de conversion passif	(VI)	
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)	240 077,68	236 169,76
(1) Dont à plus d'un an		4 205,09
(1) Dont à moins d'un an	66 300,57	61 969,23
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		
(3) Dont emprunts participatifs		

COMPTE DE RÉSULTAT CHARGES

Du 01/09/2019 au 31/08/2020

	Du 01/09/19 au 31/08/20	Du 01/09/18 au 31/08/19
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		
Variation de stocks de marchandises		
Achats de matières premières et de fournitures		
Variation de stocks de matières premières et de fournitures		
Achats d'autres d'approvisionnements		
Variation de stocks d'approvisionnements		
Autres achats et charges externes *	159 228,59	179 610,76
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés		
Salaires et traitements	239 621,99	240 497,54
Charges sociales	51 419,32	72 023,69
Dotations aux amortissements, dépréciations		
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	11 622,11	13 019,80
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
Dotations aux provisions		
Reports en fonds dédiés		
Autres charges	1 143,65	653,29
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (1)	463 035,66	505 805,08
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
Intérêts et charges assimilées	58,84	101,19
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES	58,84	101,19
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	5 480,00	3 928,00
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	5 480,00	3 928,00
Impôt sur les sociétés		
TOTAL DES CHARGES	468 574,50	509 834,27
EXCÉDENT (2)	1 670,67	7 037,89
TOTAL GÉNÉRAL	470 245,17	516 872,16
* Y compris : Redevances de crédit-bail mobilier Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(2) Compte tenu d'un résultat exceptionnel avant impôt de	2 389,00	5 978,98

COMPTE DE RÉSULTAT PRODUITS

Du 01/09/2019 au 31/08/2020

	Du 01/09/19 au 31/08/20	Du 01/09/18 au 31/08/19
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations		
Ventes de biens		
Ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de service	261 680,36	280 728,43
Parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	167 509,32	183 559,01
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels		
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	20 631,18	25 487,08
Utilisations des fonds dédiés		
Autres produits	11 585,47	16 286,56
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (1)	461 406,33	506 061,08
PRODUITS FINANCIERS		
De participation		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	969,84	904,10
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	969,84	904,10
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion		549,98
Sur opérations en capital	5 400,00	900,00
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	2 469,00	8 457,00
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	7 869,00	9 906,98
TOTAL DES PRODUITS	470 245,17	516 872,16
DÉFICIT (2)		
TOTAL GÉNÉRAL	470 245,17	516 872,16
* Y compris : <i>Redevances de crédit-bail mobilier</i> <i>Redevances de crédit-bail immobilier</i>		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Compte tenu d'un résultat exceptionnel avant impôt de	2 389,00	5 978,98

ATTESTATION

Du 01/09/2019 au 31/08/2020

Dans le cadre de la mission de présentation des comptes annuels qui a été réalisée pour le compte de :

Association AMICALE LAIQUE
Pour l'exercice du 01/09/2019 au 31/08/2020

et conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué les diligences prévues par la norme professionnelle du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble.

Ces comptes annuels sont joints à la présente attestation, ils sont paginés conformément au sommaire figurant en tête du présent document, ils se caractérisent par les données suivantes :

Total ressources	461 406,33 €
Résultat net comptable	1 670,67 €
Total du bilan	240 077,68 €

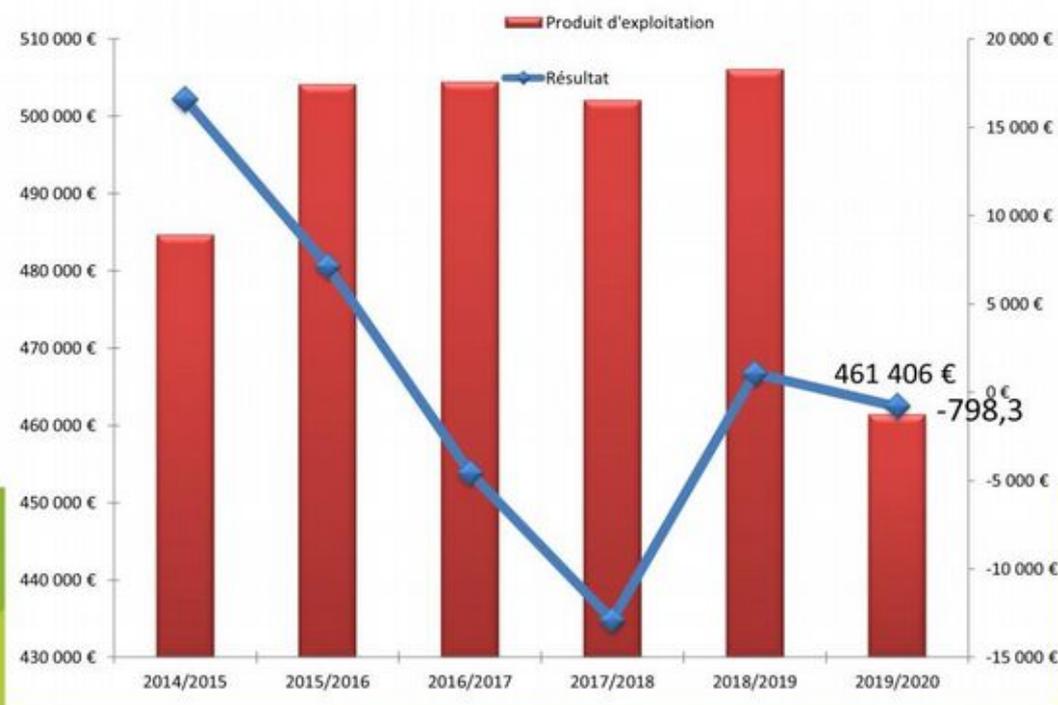
Fait à LANGUEUX,
Le 18/12/2020.

Benoit CHARLES,
Expert-comptable.

Un produit d'exploitation dégradé de seulement 9% consécutivement à la crise sanitaire et une saison à l'équilibre.



Produit et résultat d'exploitation



Malgré un arrêt des activités de l'amicale laïque lié au confinement de près de deux mois (soit 20% de la durée de fonctionnement annuel), le produit d'exploitation n'a été dégradé que de 9%. Malgré ce contexte, l'essentiel du produit d'exploitation a été constitué des adhésions annuelles et des subventions de fonctionnement qui ont été maintenues. Dans ce contexte, sur ce premier confinement, l'AL n'a fait appel au chômage partiel que pour 7% de sa masse salariale (principalement l'accueil de loisirs).

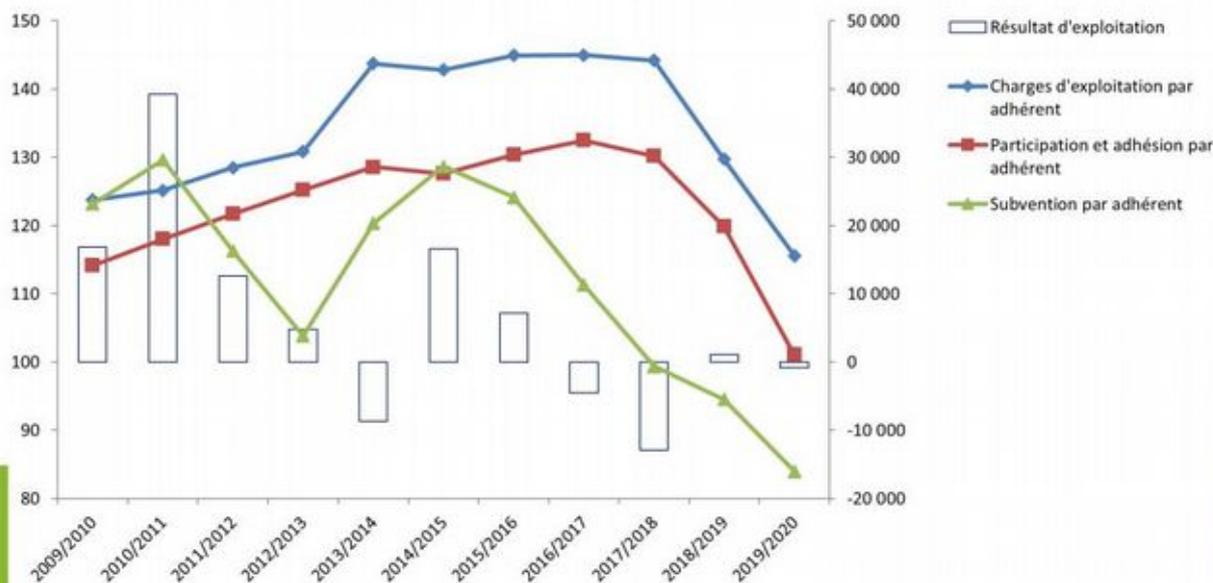
Le résultat d'exploitation reste globalement à l'équilibre. Il est même bénéficiaire à 1600 € si on intègre le résultat exceptionnel qui s'explique par une régulation de la surévaluation de provisions de primes de départ en retraite suite à 1 départ.

Les déficits de fonctionnement par section s'observent encore sur le badminton et le basket alors que les activités d'expression restent excédentaires.

Une année marquée par une annulation d'événements et donc des coûts générés



Ratios en base 100 saison 2006/2007



Ce graphique cherche à comprendre l'interaction de trois indicateurs sur le résultat : l'évolution du poids des dépenses par adhérent (charges d'exploitation), l'effort demandé aux adhérents (la participation et les adhésions) et les subventions sur 13 ans (base 100 saison 2006/2007).

Cette analyse illustre la corrélation entre le résultat d'activité et l'écart entre l'évolution des subventions et l'évolution des charges : plus cet écart est important plus le résultat est dégradé.

Pour la saison 2019/ 2020 cet écart s'est à nouveau réduit et le résultat d'exploitation n'a donc pas été dégradé en restant quasiment nul comme la saison passée.

Néanmoins la tendance à la baisse des subventions par adhérent se poursuit à nouveau rendant toujours délicat l'équilibre budgétaire. Ainsi, malgré un quasi maintien de la subvention de la ville de Saint-Brieuc autour des 130 K€, ce ratio s'est dégradé avec la croissance du nombre d'adhérents principalement due au centre de loisirs qui n'a pas généré de recette. Cette année est toutefois particulière puisque que les charges d'exploitation ont été réduites en lien avec l'annulation d'événements, consécutive à la période de confinement.

Bruno Menez,

**Assemblée
Générale**
8 février 2021

Rapport d'activité

2019-2020



Vie des instances

Activité des instances statutaires

Notre dernière Assemblée Générale s'est tenue le 10 février 2020. Les différents rapports (financier, moral et d'activité) y ont été adoptés. Pour ce qui est des élections au CA, le tiers sortant comptait 5 personnes qui se sont représentées. Lors de la dernière AG nous avons souhaité que « parmi les adhérents des diverses activités, de nouveaux candidats rejoignent notre Conseil d'Administration ». Nous avons eu le plaisir de voir 5 autres personnes présenter leur candidature. Ces 10 candidats ont été élus à l'unanimité.

Comme toutes les associations, nous avons connu une année 2020 difficile en raison de la situation sanitaire, des périodes de confinement et des protocoles à respecter. Il a fallu prendre nombre de décisions, mettre en place des mesures d'urgence et les administrateurs ont dû se concerter plus souvent : 7 réunions de Conseil d'Administration et 16 réunions de bureau. 13 d'entre elles ont été organisées en visioconférence.

Des groupes de travail ou commissions ont été constituées pour prendre en charge plusieurs dossiers : la communication, le projet de transfert du siège, ...

Comme chaque année les administrateurs ont géré, en premier lieu, tout ce qui fait le quotidien d'une association :

Les questions concernant les salariés : Trois d'entre eux ont quitté l'association. Trois professeures ont été embauchées. Des apprentis, une personne en service civique et un adulte relais ont aussi rejoint l'équipe des animateurs depuis le mois de septembre 2020.

Les questions financières : le point sur les dépenses, le suivi de la trésorerie, l'examen des tarifs, l'arrêté des comptes.

Le suivi et l'évolution des activités : l'enchaînement des protocoles sanitaires successifs rend particulièrement complexe la gestion des activités, et il a nécessité une attention soutenue, et une information régulière en direction des acteurs de l'Amicale laïque.

À cela sont venus s'ajouter d'autres dossiers qui ont été l'occasion de nombreux échanges :

- **La mise en route de nouveaux projets :** Un travail autour de la **communication** interne et externe en s'appuyant sur les outils informatiques. L'écriture d'un **règlement intérieur**, la préparation du **Document Unique d'Evaluation des risques professionnels (DUE)**.

- **Le dossier des locaux :** Un travail avait été engagé en partenariat avec la municipalité précédente qui avait pris la décision du déménagement de l'association dans les locaux rénovés rue de Cornouaille. Ce travail se poursuit avec la municipalité actuelle. Plusieurs rencontres ont eu lieu, réunissant des élus, des administrateurs de l'AL, ainsi que des membres des services techniques de la Ville. Les travaux, et le déménagement, se trouvent malheureusement retardés en raison de la situation sanitaire. Lors des nombreux échanges (réunions, courrier..) avec la nouvelle municipalité, il a aussi été question de la **nouvelle convention** qui doit être signée entre la Ville et l'Amicale Laïque.

- **Mais la question qui a mobilisé le plus souvent les administrateurs est bien entendu liée à la crise de la COVID 19** et ce qu'elle a entraîné pour le fonctionnement des associations, avec des périodes de confinement, un protocole à respecter...

À chaque changement de situation, le Conseil d'administration et le Bureau se sont interrogés : Comment répondre à la nouvelle situation, en préservant les salariés et les adhérents, en veillant à l'avenir de l'association ? Quelles activités conserver ? Sous quelle forme ? Il a souvent fallu avoir recours à l'outil informatique, qui ne remplace pas les activités en « présentiel » mais qui a permis de **maintenir autant que possible le lien avec les adhérents ce qui est un des objectifs fondamentaux de l'AL**.

Pour les jeunes, un accompagnement scolaire a été mis en place lors du premier confinement, en liaison avec les centres sociaux. **Pendant les vacances, plusieurs activités ont été conçues à destination des enfants et adolescents afin de pallier l'annulation des séjours en centre de vacances. Montées dans l'urgence, elles ont eu un écho très positif auprès des jeunes, de leurs familles, et de plusieurs partenaires.**

Salariés, bénévoles, administrateurs, tous se sont efforcés de répondre aux attentes des adhérents et de préserver au mieux la vie de l'association. Nous espérons pouvoir retrouver le plus vite possible un fonctionnement normal et de véritables contacts humains.

Dominique Bourdonnay



Les forces vives de l'association

(au jour del' AG)

<p>Les membres du conseil d'administration Camille Binder (Président) Dominique Bourdonnay (Secrétaire) Bruno Menez (Trésorier) Gilles Leclerc (Secrétaire Adjoint) Pierre Parisot (Trésorier Adjoint) Morgan Guyonvarch (Vice Président Jeunesse) Clothilde Monnard (Vice Président Culture) Jean Vaillant (Vice Président Sport) Carmen Carpentier (Membre Du Bureau) Pierre Derdar Christian Le Moine Catherine Binder Michel Brémont Benoît Le Guilloux Guillaume Menier Elie Richard Khaled Izem Les bureaux de clubs de sport Julien Micheau (président club Basket) Marc Imbert (président club Boxe) Stanislas Rault, Isabelle Colombier, Stéphane Norgeot (co-prés. club Badminton)</p>	<p>L'équipe des Professionnels et les Animateurs d'atelier Vincent Bertin (Directeur) Magalie Auffret (Agent D'accueil Secrétaire) David Huitric (Animateur Basket et Dir. ALSH) Anne Gaëlle Depagne (Animatrice Badminton) Juliette Houssin (Coordinatrice Accompagnement à la Scolarité) Clothilde Monnard (Animatrice Acc. à la Scolarité) Agnés Urbano (Animatrice à la Scolarité) Pascale Follain (Animatrice Anglais) Marie Pascale Martin (Animatrice Italien) Anthony Simon (Animateurs Allemand Bénévole) Violetta Rojas (Animatrice Espagnol) Isabelle Hellec (Animatrice Yoga) Isabelle Dessuches (Animatrice Qi Gong) Isabelle Jouanne (Animatrice Pilates) Mariam Nathi (Animatrice Danses) Véronique Mazerot (Animatrice Zumba Bénévole) Catherine Binder (Animatrice Encadrement bénévole) Chancie Banguibadja (Animatrice ALSH) Eva Lethiec (Animatrice ALSH) Manon Meheut (Animatrice ALSH) Florence Méheut (Animatrice ALSH) Nassim Sahi (Animateur ALSH) Romain Bleteau (Animateur ALSH) Sadio Calcenelli (Animateur ALSH)</p>
---	---

Les volontaires et les stagiaires

Depuis la création du service civique, il y a près de 10 ans, l'Amicale laïque accueille des jeunes volontaires qui souhaitent s'investir dans l'association. Le premier, en 2012, avait réalisé un film documentaire sur l'histoire du centre de vacances de Vouvray. Une autre, en 2014, nous a aidé à réaliser une exposition sur l'histoire de l'Amicale Laïque depuis sa création en 1925, à l'occasion des 90 ans de l'Association.

Nous avons créé un cadre-programme intitulé « **découverte des métiers de l'animation** » afin que le service civique offre un tremplin aux jeunes en recherche de voie professionnelle. L'an dernier **Manon LE COQ** a suivi ce programme ; depuis septembre elle a intégré une formation d'éducatrice de jeunes enfants à Askoria.

En 2019, nous avons proposé une mission sur l'accompagnement à la scolarité. L'Amicale a ainsi accueilli **Ondine FILATRE** qui a proposé des actions sur la parentalité dans les quartiers ou il n'y a pas centre social (Centre ville et Robien).

La formation étant « dans l'ADN » de l'Amicale Laïque, de nombreux stagiaires viennent s'y former chaque année : stagiaires de la formation professionnelle comme le BPJEPS, le DEJEPS ou les stages de validation d'orientation professionnelle mais aussi des stages en entreprise pour les élèves de troisième.

L'an dernier nous avons accueilli **Kevin REHEL** et **Kilian PEREUX** en formation BPJEPS APT

Depuis la rentrée, deux apprentis et des services civiques

Depuis septembre, **Chloé LE GUILLOU** et **Alexandre MORICE** ont intégré l'Amicale en tant qu'apprentis. Tous les deux préparent un BPJEPS APT (activités sportives pour tous) par cette voie de formation professionnelle. Notre association est particulièrement adaptée pour ces « CDI apprenant » car les jeunes découvrent et pratiquent l'animation de plusieurs sports, collectifs ou individuels. Ils sont aussi des appuis précieux pour nos sections Basket et Badminton car ils prennent en charge des créneaux d'entraînements pour lesquels nous n'avons pas trouvé de bénévoles.

Florine MARTIN a rejoint l'équipe d'accompagnement à la scolarité dans le cadre de la découverte des métiers de l'animation créé par l'AL. Nous accueillons également **Mathilde TRUBUIL**, à qui nous avons demandé de proposer une aide par téléphone ou par visio, aux collégiens les soirs où ils n'ont pas d'accompagnement à la scolarité.

Cette année nous avons créé une nouvelle mission afin de favoriser la communication et la convivialité entre les diverses activités de l'Amicale. C'est **Elia KOWALSKI**, très intéressée par le projet, qui a commencé la réalisation d'interviews d'animateurs et d'adhérents de l'Amicale. La diffusion est assurée par le site et par les réseaux sociaux. Cette mission est rendue délicate par la crise sanitaire : favoriser la convivialité est un véritable enjeu !

Evolution des effectifs sur 10 ans

	2009/2010	2010/2011	2011/2012	2012/2013	2013/2014	2014/2015	2015/2016	2016/2017	2017/2018	2018/2019	2019/2020
TOTAL	1191	1235	1198	1310	1262	1158	1210	1221	1239	1409	1238
SPORT											
Badminton	140	138	148	184	197	174	176	135	141	134	158
Basket	117	86	75	70	66	80	90	129	122	101	88
Boxe française	30	30	30	32	35	34	49	54	89	86	80
Handball	45	15									13
Yoga	10	19	31	42	38	44	39	41	39	55	41
Gym-tonic	10	17	13	14	25	31	45	54	54	49	46
Multi-sports	39	54	49	46	68	54	54	77	104	89	100
TOTAL SPORT	391	359	346	388	429	417	453	490	549	514	526
LANGUES											
Anglais	102	131	100	98	95	80	88	87	69	65	67
Espagnol	67	71	71	69	59	53	46	42	32	29	20
Allemand	17	18	14	18	7	8	10	9	7	7	3
Italien	27	24	29	23	17	37	20	17	19	17	25
Total LANGUES	213	244	214	208	178	178	164	155	127	118	115
DANSES											
Danses Classiques et M	108	84	116	105	115	121	147	126	125	112	107
Zumba				50	49	39	22	23	18	18	18
Théâtre	18	56	46	35	24	18	23	24	22	17	6
Lindy Hop										32	43
Total DANSES	126	140	162	190	188	178	192	173	165	179	174
EXPRESSION											
Art plastique								8	9	8	
Encadrement	12	16	11	9	6	6	6	5	5	6	7
Individuelles	16	25	47	37						15	16
Total EXPRESSION	28	41	58	46	6	6	6	13	14	29	23
JEUNESSE											
CLSH	195	211	206	230	234	183	196	209	204	190	162
Accompagnement scola	77	75	55	82	67	51	49	45	45	222	238
Vouvray	161	165	157	166	160	145	150	136	135	157	0
Total Jeunesse	433	451	418	478	461	379	395	390	384	569	400

**Assemblée
Générale**
8 février 2021

Rapport d'activité

Été 2020



Amicale Laïque Saint-Brieuc

**Be Back Sports - Ouest Summer Kids
Cahier de vacances - École Ouverte**

Un été particulier mais riche en activité jeunesse

L'Amicale laïque de Saint-Brieuc a été amenée à renoncer à la « Colo de Vouvray », qu'elle organise depuis 61 ans. Le projet éducatif de ce centre de vacances est peu compatible avec les prescriptions sanitaires. Comment organiser un accueil collectif de mineurs basé sur la rencontre, la découverte, l'entraide, s'il faut être à deux mètres les uns des autres, si l'on doit coucher seul dans une chambre ou sous une tente ? À quoi bon organiser un centre de vacances si c'est pour interdire les contacts et contrôler en permanence les interactions entre les jeunes ? À quoi bon les plonger dans des protocoles qui vont provoquer des conflits, des évitements, du désintérêt ?

Pourtant, les jeunes ont droit à de vraies vacances, ils ont besoin de ressourcer leur envie d'apprendre par la socialisation et par l'ouverture. Nous avons donc décidé de porter des propositions permettant aux jeunes de vivre un temps de vacances selon d'autres formes.

Ainsi sont nés de nouveaux projets tels que **Be-Back Sports**, **Ouest Summer Kids**, **Cahier de vacances**, **École Ouverte au Grand Clos**, **Stage pré-rentée au collège Jean Macé**, qui affirment l'engagement de l'Amicale à défendre le droit aux vacances des enfants, et sa volonté de maintenir les principes d'éducation, de mixité sociale, de coopération et de laïcité.

La crise sanitaire a provoqué des effets considérables sur l'ensemble de la population en particulier sur les jeunes. Deux mois sans école puis deux mois de fréquentation facultative et souvent négligée et lorsque l'école redevient obligatoire, ce n'est que pour quelques jours et dans des conditions précaires. Pendant tout ce temps, beaucoup de jeunes ont été éloignés de pratiques sociales ce qui est préjudiciable à leur développement et à leur intégration sociale.

Ces projets ont fourni des lieux de rencontre, de sociabilité, de confrontation au groupe.

Il est essentiel que tous les enfants, notamment ceux des classes populaires qui ont vécu le confinement dans des conditions traumatisantes – logement, alimentation, environnement matériel et psychologique – et alors que se sont accrues les fractures éducatives, sociales, et culturelles – dont les fractures numériques...–, aient le droit de profiter de véritables vacances.

Ces projets ont permis aux enfants qui ont vécu le confinement comme une épreuve pénible de vivre de vraies vacances, de ressourcer leur envie d'apprendre par la pratique d'activités familiales, par l'ouverture, par la découverte d'activités nouvelles voire inédites.

Be Back Sports

Cette action a été envisagée dès le début du confinement lorsque nous avons décidé d'annuler les séjours de Vouvray. Dès cette période nous avons décidé de mettre en place une activité en direction des jeunes de 11 à 17 ans pendant l'été.

La ville de Saint-Brieuc a accepté de financer cette action à hauteur de 16 000 €, en remplacement de l'aide attribuée aux familles pour participer aux séjours de Vouvray (200 €/enfant) et elle a mis disposition les Gymnases Hélène Boucher et Jean Moulin afin de proposer des activités sportives le matin (Badminton, Basket ou multi-sports).

Be Back Sports a fonctionné pendant trois semaines du 6 au 24 juillet,



Objectifs

Permettre aux jeunes de :

- Passer des moments conviviaux et retrouver les plaisirs du vivre ensemble après cette période particulière.
- Pratiquer une activité physique afin de lutter contre la sédentarisation.
- Participer à des activités de loisirs développant l'autonomie et la citoyenneté.

Public

61 jeunes ont participé à cette action, 35 par semaine dont 38 Briochins et 22 du issus des quartiers Ouest de Saint-Brieuc

Ils étaient encadrés par 5 animateurs : deux permanents David et Anne Gaëlle, deux embauches Justine et Chloé , un stagiaire BPJEPS Kilian.

Une participation financière symbolique était demandée aux familles.

Journée Type : Sport le matin : Basket, Badminton et Multi-sport, pique-nique fourni par les familles le midi et loisirs l'après midi : Grimpe d'arbre, Paintball, Sortie à Rennes, sortie à Saint-Malo, Karting, Sortie plage,

Bilan

On peut dire que ce dispositif a répondu à un besoin puisque les inscriptions ont été si rapides auprès des adhérents de l'Amicale Laïque que nous n'avons pas eu l'occasion de l'ouvrir aux jeunes du quartier. Les jeunes ont été satisfaits de l'ambiance et des activités puisque, lorsqu'ils étaient inscrits seulement une semaine ils souhaitaient revenir la semaine suivante ce qui n'a pas été toujours possible au vu du taux de remplissage.

Cela pose la question de l'été 2021 car cette engouement a créé une attente pour l'été prochain

Ouest Summer Kids

Cette action a été initiée par la directrice du centre social LA RUCHE qui a nous a sollicité afin de proposer des animations en direction du public 6-12 ans sur le quartier.

En effet, la crise sanitaire faisait craindre une présence importante des jeunes enfants livrés à eux même sur l'espace public pendant cette période.

Objectifs

Proposer des activités gratuites et éducatives, chaque après midi, sur l'espace public.

Permettre aux enfants de 6 à 12 ans de passer des moments conviviaux et retrouver les plaisirs du vivre ensemble après cette période particulière.

Permettre aux jeunes de participer à des activités de loisirs développant l'autonomie et la citoyenneté.

Public

45 jeunes accueillis, 12 jeunes en moyenne par après midi (38% de filles et 62% de garçons)

Deux animateurs Nassim et Laurie ont été embauchés pour les huit semaines. Laurie a été en arrêt de travail à partir de la fin juillet elle a été remplacée par Louison.

Activités Proposées : jeux de société, activités manuelles, jeux sportifs, participation aux animations de quartier

Deux journées à thème : Bubble foot et Overboards, trottinettes

Cinq lieux d'animations par semaine :

Lundi : Tour d'Auvergne 11 jeunes en moyenne

Mardi : Point du Jour 19 jeunes

Mercredi : La Hunaudaye près du City Stade 16 jeunes

Jeudi : La Ruche 13 jeunes

Vendredi : Bois Boissel 9 jeunes

Bilan :

Jeunes très demandeurs, ce sont pour la majorité des jeunes qui ne sont pas partis en vacances pendant l'été. Certains jeunes suivaient les activités chaque jour d'un lieu à l'autre.

De nombreux parents nous ont fait part de leur satisfaction.

Partenariat intéressant et cohérent avec le Centre social, l'Amicale Laïque prenant en charge l'animation en direction des enfants et La Ruche le travail en direction des familles et l'animation du territoire.

École Ouverte à l'école du Grand Clos

Cette opération était coordonnée par la Ligue de l'Enseignement. L'Amicale laïque a été sollicitée afin de proposer de activités sportives (Basket et Badminton) trois après midi du 26 au 28 août à l'École du Grand Clos

Le matin, les enfants étaient pris en charge par des enseignants pour du travail scolaire.

Le midi, les enfants rentraient chez eux manger

Les animateurs Anne Gaëlle et David les récupéraient de 13h 30 à 16h30 pour les activités sportives.

Bilan

14 enfants ont participé à cette semaine alors qu'il y avait 24 places.

Les inscriptions avaient été réalisées par les écoles fin juin.

Il était initialement prévu des enfants du cycle 3 donc plus de 8 ans alors que la grande majorité des enfants n'avait que 6 ou 7 ans. Les animateurs ont donc du s'adapter au dernier moment car les animations prévues n'étaient pas adaptées à cette tranche d'âges notamment le Badminton.

Stage de pré rentrée

Chaque année, le secteur accompagnement à la scolarité participe aux stages de pré-rentrée dans les collèges en fonction de nos possibilités en personnel.

Cette année, Juliette, notre responsable de l'accompagnement à la scolarité a participé à l'animation du stage de Jean Macé. Exceptionnellement cette année, nous avons également réalisé le programme de ce stage en raison de l'absence de personnel avant l'été à l'Association Éducative et Coopérative du collège Jean Macé

Le stage a eu lieu du 24 au 28 août, au collège, il concerné 16 jeunes futurs élèves de sixième et 9 futurs cinquième.

Le matin les jeunes étaient pris en charge par des enseignants pour du travail scolaire.

A partir de midi l'équipe d'animation composée de l'animatrice de l'AEC, d'une éducatrice de la Prév 22, d'un animateur de la MJC et Juliette en avait la responsabilité pour le repas du midi préparé par la cuisine centrale. L'après midi était consacré aux animations : Théâtre et match d'improvisation, Visite du musée, rallye photo en ville, randonnée pédestre, "collège à la mer", Hip-Hop.

**Assemblée
Générale**
8 février 2021

Rapport d'activité

2019-2020



**Amicale Laïque Saint-Brieuc
Pôle Enfance-Jeunesse**

**Accueil de loisirs
Accompagnement à la scolarité**

Accueil de Loisirs Sans Hébergement : 3 - 12 ans, École du Grand Clos

Chaque mercredi et pendant les petites vacances scolaires l'Amicale Laïque accueille les enfants de 3 à 12 ans. Après l'inscription, les familles ont la possibilité d'inscrire leur enfant à la journée, à la demi-journée, avec ou sans repas. Les familles n'ont pas l'obligation d'inscrire leur enfant tous les mercredis.

Les enfants sont encadrés par 6 à 7 animateurs possédant le BAFA. Ils sont embauchés en Contrat d'Engagement Éducatif (contrat spécifique à la branche de l'animation pour les Accueils Collectifs de Mineurs). Avec ce contrat, ils peuvent seulement intervenir les mercredis et les petites vacances ; il s'agit donc d'étudiants ou de jeunes ayant d'autres employeurs.

Les animateurs proposent un planning d'activités en lien avec le projet pédagogique. Il permet aux enfants de passer un moment agréable, de loisirs et de repos dans une ambiance détendue et sécurisée. Les enfants inscrits à l'activité Basket de l'AL ont la possibilité de suivre leur entraînement de Basket le mercredi dans le cadre de l'Accueil de Loisirs.

Cette année en raison de la crise sanitaire et du confinement l'accueil de loisirs a été dans l'obligation de fermer à partir du 11 mars. Les Accueils de loisirs ne pouvaient accueillir que les enfants des personnels soignants ; en accord avec la Direction de l'Action Éducative de la Ville il a été décidé de n'ouvrir que si la ville n'avait pas la possibilité d'accueillir tous les enfants ce qui n'a jamais été le cas.

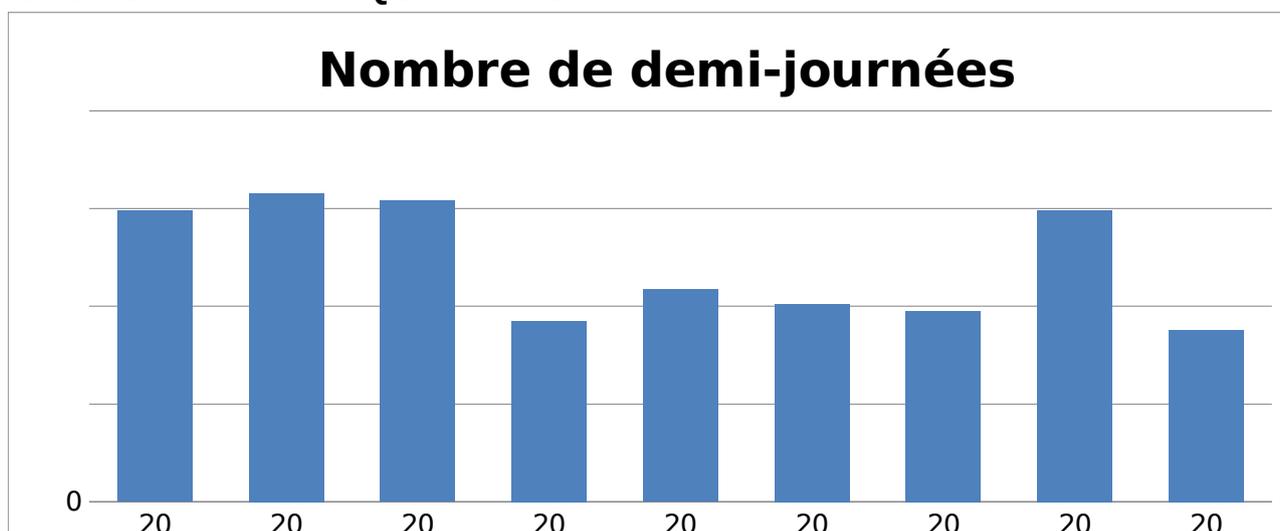
En mai après le confinement, nous n'avons pas pu ré-ouvrir car les locaux du Grand Clos ont été déclarés inutilisables en raison de la présence d'amiante, due à des travaux réalisés par les services de la Ville. Nous avons donc été dans l'obligation de diriger les familles adhérentes vers les Accueils de loisirs de la Ville, celui de Berthelot notamment. Quand les locaux ont été utilisables, il ne restait plus que 5 mercredis d'ouverture, nous avons alors décidé de ne pas ré-ouvrir en raison du petit nombre de familles intéressées et du protocole très strict imposé par l'administration. Il ne permettait pas un accueil en adéquation avec nos objectifs et nos principes éducatifs.

Fréquentation

Nous avons réalisé 1518 journées enfants et 482 demi-journées enfants soit 3518 demi-journées-enfants pour 5 966 en 2018-2019 donc une baisse de plus de 40 %. Bien entendu cette baisse est entièrement liée à la fermeture de l'accueil en raison du COVID puisqu'il a été ouvert seulement 45 jours au lieu de 68.

La fréquentation reste très inégale entre les vacances scolaires et les mercredis. En moyenne nous avons réalisé 107 demi-journées enfants les mercredis (62 enfants par jour) et seulement 50 les jours de vacances scolaires (27 enfants par jour). Cette situation est problématique d'un point de vue économique et pour la gestion des ressources humaines. Il sera nécessaire d'entamer une discussion avec la Ville afin de trouver des solutions satisfaisantes et pérennes.

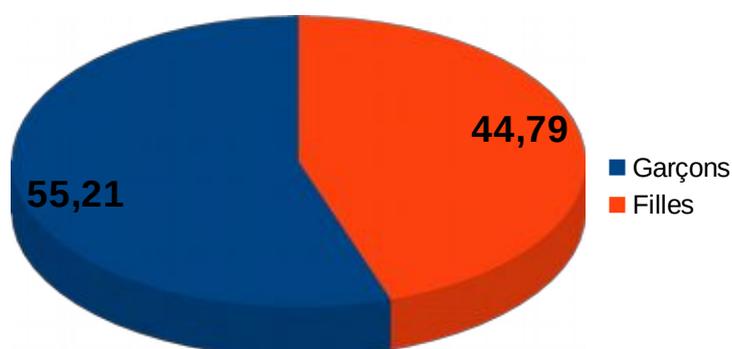
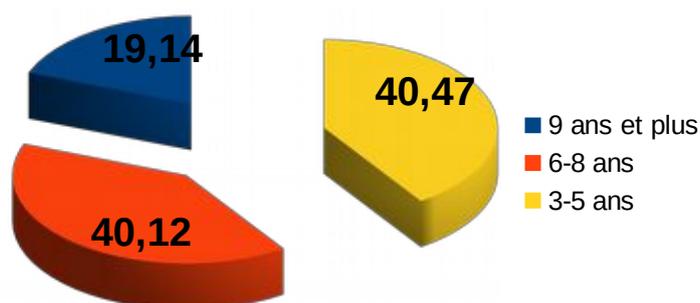
ÉVOLUTION DE LA FRÉQUENTATION



LE PUBLIC ACCUEILLI

162 enfants ont participé à l'Accueil de loisirs soit une baisse de 16% due également au COVID sachant que l'on inscrit de nouveaux enfants tout au long de l'année.

Ils sont répartis selon les proportions ci-contre



ÉVOLUTION SUR LES SEPT DERNIÈRES ANNÉES

- 2012-2013 : 250
- 2013-2014 : 235
- 2014-2015 : 185
- 2015-2016 : 196
- 2016-2017 : 181
- 2017-2018 : 208
- 2018-2019 : 192

Accompagnement à la scolarité

- **Date de début et de fin de l'AS** : du lundi 14 octobre au vendredi 31 juillet. L'activité d'accompagnement des enfants et de leur famille s'est déroulée en dehors des vacances scolaires.
- **Lieux d'accompagnement** : Centre social La Ruche, Centre social Cap Couleur, le Magic, école J. Brel, école Beauvallon, CAR de Robien, Musée d'Art et d'Histoire, local Grall, RESIA.

L'aide pédagogique

Constat n°1 : les supports pédagogiques à disposition ne sont pas utilisés

Constat n° 2 : lorsque les enfants n'ont pas de devoirs, une partie des bénévoles ne sait pas comment les occuper/ce qu'ils doivent faire avec eux.

Constat n°3 : la relation entre les parents et les bénévoles est limitée, ce qui ne facilite pas l'inclusion du parent dans la scolarité de l'enfant accompagné.

Au delà de ces constats qui méritent d'être travaillés, il est important de **souligner** que les bénévoles sont essentiellement engagés/volontaires pour aider l'enfant dans sa réussite scolaire et donc dans ses devoirs (qui représentent le lien entre les apprentissages fait à l'école et le travail individuel à faire « à la maison »). **Les bénévoles sont contents de venir et mettent du cœur à la partie d'aide pédagogique.**

Les bénévoles sont largement demandeurs de davantage de temps de travail, au détriment du temps d'animation. Il importe donc de leur rappeler les contours de l'action CLAS et de le différencier de ce que pourrait être de l'aide aux devoirs.

L'éveil culturel

Trois types d'activités ont été proposées aux enfants de l'accompagnement à la scolarité :

- les activités « fil rouge », portées par un animateur professionnel et qui tournaient autour de la thématique *Sois-toi !* : animation autour du livre « les gens normaux », badges animaux, aiguille VS marteaux, jeu de mémoire, création d'un jeu de 7 familles...
- les activités « j'me débrouille », qui mettent en avant l'autonomie des enfants (et des bénévoles). On leur propose un objet à construire par eux-même, sans plus d'explication que le modèle. Tout le matériel est mis à disposition : monstre marque-page, fabriquer son dé, son bilboquet, la p'tite boîte...
- les activités « Partage », à l'initiative des bénévoles ou des enfants afin de partager une passion, une connaissance ou une pratique. Ces activités sont différentes selon les sites et les créneaux : ateliers cuisines, atelier bracelets brésiliens, réalisation d'un pantin articulé, chant, cartes de Noël etc.

→ les activités « partage » et « j'me débrouille » inquiètent les bénévoles. Il est important de préparer avec eux les animations afin qu'ils **se sentent à l'aise** lors de la mise en place de cette dernière.

Les 9 semaines de confinement n'ont pas permis de mettre en place des activités d'éveil culturel. Au moment du dé-confinement, une activité de découverte du golf a été proposées et une cinquantaine d'enfants (à partir du CE1) y ont participé (golf de la Baie de Saint-Brieuc – Lantic).

Le confinement

Dès le début du confinement et avec le soutien de 20/30 bénévoles nous avons appelé 82 familles de façon hebdomadaire pendant toute la durée du confinement. De nouveaux bénévoles aux profils variés (mais souvent des actifs ayant du temps à consacrer pour de l'engagement bénévole) ont également proposé leur aide le temps du confinement pour des accompagnements à distance. Les échanges ont porté sur la situation sociale et sanitaire mais aussi sur la scolarité des enfants.

A l'issue du confinement, nous avons été sollicités avec les centres sociaux par la RE et l'EN afin d'essayer de recontacter les familles dont les enfants ont été « perdus de vue » pendant le confinement.

Cette « mission » a permis d'entrer en contact avec de nombreuses écoles qui connaissaient pas ou peu le dispositif d'accompagnement à la scolarité. Nous avons accompagné certains de ces enfants à distance dans un premier temps, puis en présentiel par la suite, au sein du dispositif « cahier de vacances ».

Nombre de semaines d'accompagnement en présentiel	26
Nombre de semaine d'accompagnement à distance	6
Nombre d'enfants accompagnés	159
• dont dispositif Cahier de Vacances (exclusivement)	20
• dont «perdus de vue»	7
Nombre de bénévoles	79
• dont bénévoles «de secours» (exclusivement)	4
• dont bénévoles du confinement (exclusivement)	4
Nombre de salariés et volontaires	
• sept. - déc. 2019	2 salariés + 2 volontaires (SC)
• jan. - juin 2020	3 salariés + 2 volontaires (SC)



Le dispositif « cahier de vacances »

Le début de l'accompagnement « *cahier de vacances* » a commencé au début des vacances scolaires, le 06 juillet. Entre 5 et 10 bénévoles ont accompagné ce dispositif bien qu'il se déroule pendant les vacances scolaires pour 35 à 40 enfants. Chaque enfant était accueilli une fois par semaine pendant 4 semaines (jusqu'au 31 juillet) et des groupes ont été présents sur tous les quartiers de la ville (Est, ouest, sud et centre-ville). Ces temps d'accompagnement duraient 2 heures : 1h de temps de travail sur des cahiers de vacances remis aux enfants à la fin du mois de juillet et 1h de temps d'activité découverte ou pilotée par un acteur du quartier (afin que les enfants puissent retrouver ces acteurs sur leur territoire tout au long des vacances scolaires s'ils le souhaitent : les p'tits débrouillards, Vert le Jardin, Yoga, jardin partagé de la Ruche etc.) / temps d'animation proposé par l'animateur.

Un créneau spécifiquement orienté vers le public collégien allophone a été mis en place les mercredis pour les accompagner vers l'apprentissage du français – axé selon leur besoin (souvent lié à l'orientation).

Huit perspectives pour l'année 2020 – 2021

1. Rééquilibrer le nombre d'enfants sur certains lieux d'accompagnement : essayer d'avoir 1 bénévole pour au maximum deux enfants. Par contre, il est important également que chaque bénévole ait au moins un enfant à chaque accompagnement.
2. Augmenter le nombre de bénévoles pour des accompagnements plus spécifiques. Ainsi nous pourrions proposer des accompagnements Français langue étrangère (FLE) pour des enfants pour lesquels le manque de maîtrise du français ne permet pas de suivre correctement leur scolarité.
3. Maintenir et développer les relations avec les écoles. Le confinement a permis de développer la collaboration entre les écoles et le dispositif d'accompagnement à la scolarité. Cette collaboration s'est exprimée par des contacts directs, par les enseignants, des inscriptions au dispositif « *cahier de vacances* », des échanges concernant les enfants les plus en difficulté etc.
4. Créer des temps de convivialité pour les bénévoles (réorganisation et appropriation de l'espace par les bénévoles, repas au restaurant, réunions conviviales pour préparer les périodes suivantes).
5. Maintien d'animateurs référents sur les quartiers (mais pas toutes les semaines)
6. Développer les formations
7. Développer le jeu comme « animation de deuxième partie de séance ». Le jeu de société est un objet pas toujours connu des enfants. Il permet de développer des capacités de concentration et

d'assimilation de ce qu'est une « règle du jeu ». Par ailleurs, nombreux sont les enfants à ne pas jouer à la maison et certains sont en demande.

8. Organisation d'une rencontre des enfants de l'accompagnement à la scolarité en mai 2021 suite à une thématique liée à la correspondance tout au long de l'année.

Les bénévoles

Bénévoles par secteur	Total	Hommes	Femmes	Autres spécificités
Ouest	20	2	18	
• dont étudiants	1			
• dont actifs (<65 ans)	1			
Sud	10	3	7	
• dont étudiants	0			
• dont actifs (<65 ans)	3			
Est	35	9	26	2 bénévoles FLE
• dont étudiants	11			
• dont actifs (<65 ans)	0			
Centre-ville	6	1	5	
• dont étudiants	1			
• dont actifs (<65 ans)	1			
«De secours» (non réguliers ou mobilisé pendant le confinement uniquement)	4 étudiants 4 actifs	0 0	4 4	
TOTAL	79	15	64	
• dont étudiants	17 soit 20%	soit 19%	soit 81%	
• dont actifs (< 65 ans)	9 soit 11%			
<ul style="list-style-type: none"> • 5 bénévoles sont présents sur plusieurs sites ou plusieurs créneaux d'accompagnement à la scolarité • les bénévoles sont très investis dans d'autres associations (L&FL, Energie Ouest, CAJMA, BdR...) 				

Les familles bénéficiaires

Familles par secteur	Nombre d'enfants	Nombre de fratries	Garçons	Filles	Cycle 2 (CP, CE1, CE2)	Cycle 3 (CM1, CM2 – hors 6è)	Collège
Ouest • dont cahier de vacances	42 5	10	17	25	18	12	12
Sud • dont cahier de vacances	28 7	5	14	14	18	4	6
Est • dont cahier de vacances	66 12	19	37	29	30	15	21
Centre-ville • dont cahier de vacances	19 14	6	7	12	8	2	9
TOTAL	160	32	79 <i>soit 80%</i>	80 <i>soit 80%</i>	74 <i>soit 46%</i>	34 <i>soit 21%</i>	51 <i>soit 32%</i>

**Assemblée
Générale**
8 février 2021

Rapport d'activité

2019-2020



**Amicale Laïque Saint-Brieuc
Pôle sportif**

**Badminton - Basket ball
Boxe française - Gym Pilates - Multi-sports
Qi-Gong - Yoga - Zumba**

Badminton

Des chiffres

La section comptait cette saison 158 licenciés

- 64 femmes, 94 hommes,
- 87 jeunes, soit plus de la moitié des licenciés.
- 10 créneaux de jeu sont proposés aux pratiquants dont 8 sont encadrés (loisir et compétition)
- Une salariée, Anne Gaëlle (Diplômée d'État) et un stagiaire BPJEPS, Kévin qui permettent de garantir un encadrement professionnel sur l'ensemble des créneaux.
- 11 équipes: 1 équipe fanion en national 3
1 équipe au niveau régional (R3),
4 équipes au niveau départemental
1 équipe en championnat vétérans
2 équipe en Unisexe
2 équipes jeunes

Nos représentations de l'Amicale lors des tournois sont à de nombreuses reprises couronnées de succès tant au niveau départemental, régional, national et même international pour certains joueurs et joueuses.

De plus en plus de jeunes joueurs nous rejoignent, attirés par le dynamisme du Club ainsi que par la qualité de l'encadrement. Ils sont heureux de porter les couleurs de notre section.



Titres marquants de la saison

- Deux joueuses en club avenir : une sélection en équipe de France pour Lily Gautier,
- Un participation aux championnat de France senior,
- Championnat de Bretagne jeunes : 16 médailles et 8 titres.

La saison s'est retrouvée en *stand-by* à cause de l'arrêt des activités dès le mois de Mars !

Point covid :

Annulation du stage de cohésion de début d'année
Arrêt de la pratique en mars.
Reprise fin mai en extérieur par groupe de 10.
Reprise en intérieur mi juin dès la réouverture des salles (pour les jeunes, en groupes réduits)

Nos manifestations

- Organisation : - d'un tournoi double en octobre
- 1 déplacement sur le tournoi international German Ruhr
 - Opération Chocolat
 - Tournoi interne de la galette des rois
 - accueil journées de N3

Trois stages organisés : un stage de reprise en août, un stage jeune en février et Be-Back Sport en juillet

PROJETS 2020-2021

- Maintien du "Club avenir" labellisé par la fédération
- Formation d'animateurs et d'arbitres et juges-arbitres
- Labellisation école de badminton 4 étoiles
- Formation de 1 BPJEPS (Chloé)
- accent sur la féminisation

Ressources numériques

Notre site internet, qui devient un outil très important en termes de communication envers les adhérents et aussi un moyen de faire connaître l'activité Badminton de l'Amicale laïque. Son adresse : <http://www.saint-brieuc-badminton.fr>.

Notre page Facebook : <https://www.facebook.com/saintbrieuc.badminton>

Les bénévoles

Un club n'est rien sans ses bénévoles et je tiens à remercier les membres du bureau pour leur disponibilité et l'énergie qu'ils apportent à la section au quotidien. Je n'oublie pas les capitaines des différentes équipes qui ont un rôle important et difficile parfois, les parents, les licenciés.

Basket-ball

Effectifs

84 adhérents dont 70 jeunes (Baisse d'une dizaine d'adhérents par apport à la saison précédente).

44 garçons et 40 filles

En fin de saison 2018 un rapprochement avec le club de l'Amicale Laïque de Ploufragan a été réalisé, grâce à la validation d'une CTC (Coopération territoriale des Clubs) : son fonctionnement se rapproche d'une entente puisqu'il s'agit de réunir les effectifs des deux clubs afin de former un groupe « **compétition** » et un groupe « **développement** » dans les catégories concernées et ainsi de continuer à développer une mission de basket pour tous les niveaux de pratique. Ainsi, l'Amicale laïque propose plusieurs choix sportifs et plusieurs niveaux de jeu à tous nos licenciés. La convention qui nous lie l'Amicale laïque de Saint-Brieuc à celle de Ploufragan sur certaines catégories a été signée pour deux ans.

En 2019/2020 nous avons engagé 18 équipes en championnat jeunes et deux équipes en senior masculin.

Compétitions

Toutes les compétitions ont été suspendues au mois de février et les championnats arrêtés fin mars.

C'est dommage car nous étions très bien partis dans nos compétitions régionales surtout chez nos U13F.

Les projets

Le projet de relancer le basket féminin jeune à Saint-Brieuc, projet subventionné par le CNDS se poursuit. Nous comptons plus de filles que de garçons dans nos catégories U11 et U13. Aujourd'hui nous mesurons que ce choix était fructueux puisque nous constatons un effectif et un niveau des filles supérieurs aux garçons. Beaucoup de filles d'autres clubs veulent nous rejoindre pour adhérer aux projets de la CTC : nous avons enregistré une dizaine de transfert sur la catégorie U13F.

Renouvellement de la labellisation FFBB « Centre Génération Basket ». Les centres Génération-basket – GRDF sont des lieux de découverte, d'initiation et/ou de perfectionnement à la pratique du basket, ouverts à tous les jeunes, licenciés ou non, de 8 à 18 ans dans le cadre du programme fédéral « Basket Citoyens ».

Engagement des bénévoles

Afin de passer un moment convivial avec les équipes adverses nous demandons aux parents de confectionner les goûters d'après match. Ainsi, chaque famille participe à la dynamique et à l'ambiance des rencontres.



Cette année les seniors ont encore fait de gros efforts et se sont investis sur l'encadrement des jeunes beaucoup d'entre eux coachent désormais une équipe jeune.

Les événements

Plusieurs licenciés U11 et U13 de l'Amicale sont régulièrement convoqués par le Comité départemental pour des stages, en vue de former les équipes des Côtes-d'Armor.

Plusieurs jeunes nés en 2007 et 2008 ont participé au Tournoi inter comités qui regroupe les meilleurs joueurs de la région.

Une de nos U13F a aussi été sélectionnée pour rentrer au Pôle Espoirs de Bretagne à Rennes. C'est une grande fierté pour notre section.

Après le confinement, des stages associant basket et activité extra-basket ont été organisés pour les jeunes pendant les différentes vacances scolaires sous forme de retour au jeu (Be-Back Sport).

Enjeux et questions

L'un des problèmes majeur rencontré depuis plusieurs années, était le sol du gymnase Hélène Boucher, usé et glissant. Il a finalement été rénové au cours de la saison, ce qui rassure l'ensemble de adhérents en renforçant la sécurité lors des entraînements et des matchs..

Pour autant d'autres points exigeraient également une rénovation :

- Des infiltrations dans les murs des vestiaires : la peinture est très abîmée et les murs s'effritent.
- Les paniers centraux ne sont pas adaptés au mini basket qui représente le tiers de notre effectif.
- À la demande de l'AL, les paniers latéraux ont été équipés de mousses protectrices ; mais plusieurs endroits devront encore être sécurisés.

Nous rencontrons aussi des problèmes de recrutement de bénévoles pour nous aider dans la gestion du club.

Julien Micheau

Boxe franco-française – Savate

Effectifs

80 licenciés : 42 Hommes 38 Femmes

Deux séances d'entraînement pour les adultes (lundi, jeudi) encadrées par Marc Imbert, Gilbert Le Riboter, Christophe Delande, Romain Raffray et Benoît Renault.

Deux séances jeunes (mercredi et vendredi) encadrés par Nathalie Dubois.

Interclubs

Déplacement à Marzan.

Compétition officielles

- Tour qualificatifs Christophe DELANDE : premier série élite B
- Finale France (annulée en raison de covid) Yves Marie ROPERT, 2^{ème} série
- Championne de Bretagne : Charline BERTHELON, 3^{ème} série assaut
- Vice championne de Bretagne : Maëlle LE DU, 3^{ème} série assaut



Animations sportives

Organisation du deuxième trophée Briochin, 40 assauts avec des participants de Bretagne et Loire Atlantique.

Acquisition de matériel

Gants, plastron, matériel de musculation (poids, haltères, cerceaux).

Gym Pilates

Exercices basés sur la respiration, le renforcement musculaire en profondeur et en souplesse, pour un corps plus ferme, harmonieux et relaxé

46 adhérents, 4 séances par semaine, une salariée : Mélissa Cercler

La Gym Pilates est vraiment en vogue en ce moment, sa pratique est souvent conseillée par les médecins pour les personnes qui ont des problèmes musculaires et articulaires. Nous proposons deux séances le midi et deux séances le soir pour lesquelles nous refusons des personnes chaque année (20 places maximum).

Qi Gong

Par des mouvements lents de respiration et d'attention le Qi Gong favorise la relaxation mentale, l'assouplissement corporel et le plaisir de se mouvoir. Il permet de retrouver un équilibre psychique et physique pour une meilleure santé (en prévention ou curatif) ou de plus grandes performances sportives.

13 adhérents, 3 séances par semaine ; une bénévole, Isabelle DESSUCHE

Le Qi Gong se développe progressivement chaque année au sein de l'Amicale ; de plus en plus de personnes viennent s'essayer cette nouvelle activité pour notre région.

Après le confinement Isabelle a proposé des cours en extérieur qui ont beaucoup plu, notamment dans le jardin public de la Villa Carmélie. De nouvelles séances sont prévues dès que le temps le permettra.

Multi-sports

Le Multi-sports Enfant est avant tout de l'éveil, de la découverte, de l'initiation sportive, de la motricité et non de la compétition. Durant l'année, nous découvrons une dizaine d'activités sportives pendant 3 à 4 séances de 45 minutes. Nous demandons aux parents de participer à l'animation des séances, chacun leur tour (4 à 5 par séance). Ils passent un moment convivial en famille et ils nous permettent d'optimiser le temps effectif d'activité. Ils nous aident à animer les ateliers, grâce à eux nous pouvons augmenter la capacité d'accueil.

Le Multi-sports adulte permet de pratiquer une activité physique hebdomadaire adaptée au niveau et aux compétences de chacun. Il s'adresse soit à des personnes qui n'ont jamais pratiqué de sports, soit à des personnes qui sont sportives mais qui ne souhaitent pas s'enfermer dans la pratique d'un seul sport.

Effectifs

81 enfants âgés de 4 à 8 ans répartis en 4 cours de 45 minutes, le samedi et le mercredi matin. 19 adultes, le mardi ou le jeudi soir, le nombre d'adhérents ayant doublé cette année nous avons eu la possibilité de proposer un créneau supplémentaire .

Les séances étaient encadrées par David Huitri assisté par Kilian Pereux et Kevin Réhel Stagiaire BPJEPS.

Les sports proposés

Athlétisme, Jeux de ballons, Hockey, Base-ball /Thèque, Kinball, Tchoukball, Cirque /expression, Accrosport , Gym, Jeux d'opposition, Jeux extérieurs, Course d'orientation, Rugby, Roller,Vélo

En fin d'année nous organisons une sortie à la plage des Rosaires.

Yoga

Travail du corps sous forme de postures et d'enchaînements, guidés par la respiration. Le Yoga vise à favoriser la souplesse la force et la détente. C'est un moment où l'on se pose pour se reposer et se ressourcer.

41 adhérents, 3 séances par semaine, une salariée : Isabelle Hellec. Elle encadre également, chaque semaine, deux ateliers pour les adhérents de l'Office des Retraités Briochins.

Zumba

La Zumba est un programme qui mélange des rythmes latinos et des mouvements faciles à suivre pour créer un enchaînement différent et amusant. Le principe est simple : vous avez envie de vous mettre au sport, vous aimez ça et vous y revenez ! Les chorégraphies suivent un schéma d'entraînement par intervalles : Rythmes lents, rapides permettant ainsi de sculpter son corps et d'affiner sa silhouette tout en s'amusant.

18 adhérents 2 séances, une bénévole : Véronique Mazerot

L'activité continue à trouver son public malgré un effet de mode qui s'essouffle peu à peu probablement grâce à l'engagement et au dynamisme de notre animatrice.

**Assemblée
Générale**
8 février 2021

Rapport d'activité

2019-2020



**Amicale Laïque Saint-Brieuc
Pôle Culture**

**Danses - Théâtre - Encadrement
Langues : anglais espagnol italien allemand**

La période 2019-2020 a été, bien entendu, très impactée par le confinement. A partir de la mi-mars comme pour l'ensemble des activités il a été demandé aux animateurs d'activités culturelles de maintenir un lien avec les adhérents. Certains cours ont pu être dispensés en visioconférence comme l'anglais ou l'italien d'autres ont préféré envoyer des mails avec des exercices à réaliser. Dès qu'il a été possible, certains animateurs ont proposé des cours à l'extérieur quand le temps le permettait et en intérieur pour finir, après avoir mis en place, en collaboration avec les services municipaux, un protocole strict afin de respecter les gestes barrières et le nettoyage des locaux.

Danses

Les cours étaient assurés par Melissa Cercler professeur diplômée d'état.

Objectifs :

- Éveil corporel et musical pour les 4-5ans
- Danse classique : initiation, débutant, moyen,intermédiaire (ados), adultes tous niveaux
- Danse moderne jazz : initiation, débutant, moyen,intermédiaire (ados), adultes tous niveaux

Effectifs :

Années	2017/2018	2018/2019	2019/2020
Nombre d'adhérents mineurs	103	91	85
Nombre d'adhérents adultes	22	21	18
	125	112	103
Nombre d'ateliers	13	13	13

Subvention :

La subvention du Conseil Départementale , le schéma départemental de développement des enseignements artistiques est maintenue.

Événement

Le Gala qui devait avoir lieu en juin à la Passerelle a été annulé.

Théâtre

C'est la sixième année que les ateliers de théâtre étaient encadrés par Sigrid GASSLER diplômée de l'École Supérieure Nationale des Arts de la Marionnette. Cette année les effectifs ont subi une chute importante pour des raisons inexplicables ce qui ne nous a pas permis de mettre en place deux ateliers par semaine.

Objectifs :

- Une approche de la création dramatique conviviale où l'effort est lié au plaisir de jouer.
- Une découverte de soi pour repousser les limites de son imagination et découvrir sa sensibilité sur scène

Activités :

Des improvisations, exercices pour prendre conscience de son corps, découvrir comment exprimer ses émotions et lâcher-prise, travailler sa voix, être à l'écoute de l'autre et interpréter un texte...

Effectifs :

6 adultes

Partenariat :

L'office de retraités briochin (ORB) : l'atelier a lieu le jeudi soir dans leurs locaux à la salle Ogival.

Subvention :

Le Conseil Départemental : schéma départemental de développement des enseignements artistiques.

Temps forts :

Plusieurs sorties aux spectacles de la Passerelle

Encadrement

Pour la 14^{ème} année, l'atelier encadrement fonctionne sous la houlette de Catherine Binder, animatrice bénévole. Un atelier a lieu toutes les semaines à la Maison de quartier de la Ville Bastard.

Effectifs :

Public fidèle de 7 adultes.

Objectifs :

activité artistique, se servir de sa tête et de ses mains, affiner ses goûts artistiques et constituer un groupe amical et convivial.

Temps forts :

Une exposition annuelle au Crédit Mutuel enseignant début décembre

Langues : Allemand – Anglais – Espagnol - Italien

L'accueil des langues se fait en majorité à l'Espace (Grand Clos) dans deux salles attribuées à l'Amicale laïque depuis septembre 2017.

Effectifs :

	Anglais: Pascale Follain		Espagnol: Catarina Barbier		Italien Marie Pascale Martin		Allemand Anthony Simon (bénévole)	
	2018/2019	2019/20	2018/2019	2019/20	2018/2019	2019/20	2018/2019	2019/20
Années								
Nombre d'adhérents	66	67	30	20	17	25	7	3
Nombre de cours	7	7	5	3	3	3	2	1

Objectifs :

Proposer des cours de niveaux (débutant – intermédiaire - avancé - confirmés - conversation)

Événements :

Les animatrices des langues ont organisé, le 6 décembre 2020, un repas partagé réunissant l'ensemble des adhérents en langues les objectifs étaient les suivants:

- se connaître entre les groupes qui ont rarement l'occasion de se voir
- nous enrichir de nos expériences autour de l'apprentissage des langues
- fêter notre appartenance à l'Amicale Laïque
- partager un repas convivial

Au vu des retours des adhérents et des animatrices, cette soirée a été une belle réussite et nous envisageons, dès que la situation sanitaire le permettra, d'organiser de nouvelles animations comparables.

Deux sorties ont été proposées aux anglophones l'une au festival du film britannique à Dinard et une à Rennes avec la visite d'une exposition et la découverte des vieux quartiers commentée en anglais.

Festival du cinéma Italien

Le Festival du cinéma Italien étaient organisé par l'association Sentieritalia, depuis 2012. Cette année, il a été porté pour la première fois porté par l'Amicale Laïque en partenariat avec le cinéma Le Club 6.

Pendant une semaine, les spectateurs ont eu la possibilité de visionner différents genres cinématographiques italiens (En VO: film "patrimoine", documentaire, films récents et film "Avant-première".) afin de promouvoir la culture italienne et plus spécifiquement le cinéma italien et d'installer cette semaine italienne dans la vie culturelle briochine



Al Cinema ! a présenté six films qui ont été projetés au cinéma le Club 6 en janvier 2020.



Arts Plastiques

Le « LABO CRÉATIF » qui fonctionnait depuis 5 ans permettait la découverte d'une multitude de techniques et pratiques artistiques comme la peinture, la sculpture, la couture, la photographie, le détournement d'objets, ... Malheureusement, il n'a pas trouvé son public et nous avons été contraints de l'annuler.

Accueil d'associations

La Compagnie des pieds mobiles propose des cours pour adultes de Lindy-hop et de Charleston avec des danses swing et jazz des années 20, entre rock et boogie-woogie à l'école du Grand Clos.

**Assemblée
Générale**
8 février 2021

Rapport d'activité

2019-2020



Centre de vacances de Vouvray

Amicale Laïque - centre de vacances

Centre de vacances été 2020

Pendant des années le centre a proposé des randonnées, les groupes partaient avec tout le matériel collectif et individuel transporté avec des « carrioles ». Puis d'autres activités ont vu le jour, le centre a utilisé des prestataires de services, l'organisation et la mise en œuvre de ces activités a également évolué. Le centre de vacances a pour mission de permettre aux jeunes de pratiquer des activités sportives ou de loisirs de montagne dans un rayon de 50 km autour de Vouvray, activités pouvant être réalisées en forme de mini-camp sous tentes, en refuge, ...

Pas de 62^{ème} session à Vouvray en 2020

Dès l'annonce du confinement le Conseil d'Administration a pris la décision d'annuler les séjours de l'été 2020 et cela pour plusieurs raisons :

Raison économique : Les séjours n'atteignent un équilibre financier que si le taux de remplissage est proche des 100%. En effet nous cherchons à vendre les séjours à des tarifs les plus bas possibles.

Afin de remplir les séjours (162 places), nous faisons un important travail de communication auprès des collégiens briochins, nous allons, notamment, aux collèges Le Bras et Jean Macé présenter les séjours dans toutes les classes sur le temps scolaire. Ce que nous avons commencé juste avant le confinement et après il était trop tard pour réaliser ce travail.

Raison sanitaire : Les séjours se déroulant dans l'Ain le voyage se fait en car ou en minibus (12 heures de trajet) ce qui ne permet pas le respect des gestes barrières ; d'ailleurs ces transports ont été interdits très longtemps même après le confinement. D'autres part, la vie d'un groupe de 54 jeunes et 13 adultes en collectivité semblait inimaginable dans cette période de pandémie. La présence d'un cas de COVID dans le groupe aurait entraîné le confinement strict de l'ensemble des participants.

Raison Éducative : Nos séjours de vacances sont basés sur des valeurs de socialisation tel que le vivre ensemble, la solidarité, l'entraide, le partage, la mixité, l'autonomie, ... Valeurs qui malheureusement auraient été difficiles à faire vivre au vu des protocoles à respecter.

Travaux de rénovation

Avant la pandémie, des travaux de rénovation étaient programmés, concernant les escaliers d'accès aux chalets. Sur trois des chalets, surélevés en raison de l'inclinaison du terrain, les escaliers d'origines étaient en bois et le bois avait finit par pourrir.

L'historique de la colo

1950 : Début des camps de vacances itinérants « Les caravanes ».

1959 : « La caravane » se sédentarise à Vouvray sur la commune de Châtillon en Michaille (Ain).

1965 : L'association achète le terrain, l'ensemble du centre fonctionne sous tentes (marabouts).

1969 : Début de la construction de bâtiments pour le confort et la sécurité, les jeunes et les adultes sont toujours logés sous tentes, hormis le cuisinier.

1989 : Début de la construction de chalets pour remplacer l'hébergement sous tentes.

1991 : Fin de la construction des chalets qui sont au nombre de neuf.

2005 : Création d'un séjour de 14 jours en juillet pour des jeunes âgés de 15 à 17 ans.

2008 : Le séjour des 11-14 ans d'août initialement de 21 jours descend à 14 jours et il y a trois séjours 15-17 ans en parallèle.

2009 : Trois séjours de 14 jours pour les 11-14 ans et les 15-17 ans aux mêmes dates et trois déclarations, une direction et 2 adjoints par séjour.

2011 : Réhabilitation du bloc sanitaire.

2014 : Réhabilitation de la cuisine et renouvellement du matériel.

Pour réaliser les travaux, nous avons embauché pendant 15 jours une personne qui a des compétences en ferronnerie afin de réaliser de nouveaux escaliers en acier. L'investissement se monte approximativement à 5000 €.

AVANT



APRÈS



Résultat financier 2020

Les comptes de l'année sont forcément déficitaires (-18 000 €) puisqu'il n'y a pas eu de produits et alors que demeurent les charges d'entretien et de fonctionnement telles que l'électricité, le téléphone, les espaces verts, la mise en eau des locaux et la fermeture (en raison des travaux) et bien sûr l'amortissement des investissements qui avoisine les 11 000 € annuels.

Prévisions du centre de vacances été 2021

PRÉVISIONNEL DES DATES ET PRIX DE SÉJOUR 2021

Une nouvelle fois cette année nous serons amenés à proposer un départ avant la fin officielle de l'année scolaire car sinon il sera impossible de réaliser 2 séjours de 14 jours sur le mois de juillet. Nous sommes déjà partis à plusieurs reprises avant les vacances et le remplissage se fait convenablement car beaucoup de collégiens et lycéens sont libérés avant cette date.

Les séjours auront lieu :

- Séjour 1 : du samedi 3 au vendredi 16 juillet 2021 (14 jours)
- Séjour 2 : du samedi 17 au vendredi 30 juillet 2021 (14 jours)
- Séjour 3 : du dimanche 1 au samedi 14 août 2021 (14 jours)

Tarifs :

- Les séjours 11- 14 ans passeront à 830 € (+ 10 € par rapport à 2020)
- Les séjours 15-17 ans passeront à 895 € (identique à 2020)

TRE006 - CENTRE DE VACANCES
BILAN - PASSIF
 Du 01/11/2019 au 31/10/2020

	Du 01/11/2019 au 31/10/2020	Du 01/11/2018 au 31/10/2019
FONDS PROPRES	108 548,78	108 548,78
Fonds propres sans droit de reprise		
Première situation nette établie		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Autres fonds propres		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Autres fonds propres		
Ecart de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité		
Autres réserves		
Report à nouveau		
Excédent ou déficit de l'exercice		
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissements sur biens non renouvelables		
Provisions réglementées		
TOTAL (I)	146 815,65	166 889,06
Comptes de liaison		
TOTAL (II)		
Fonds reportés et déduits		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds déduits		
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour risques		
Provisions pour charge		
DETTES (I)		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associés)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières diverses (3)		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
TOTAL (IV)		
Ecart de conversion passif		
TOTAL (V)	31 706,50	23 059,30
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)	178 522,15	189 948,36
(1) Dont le plus d'un an	3 443,65	3 443,65
(2) Dont le moins d'un an	19 615,65	19 615,65
(3) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		
(4) Dont emprunts participatifs		

AGCOMPTA CONNECT - ESS016 - Fiscal - 16/12/2019 Mission de présentation des comptes annuels - Voir l'attestation du professionnel de l'expertise comptable
 COGEP - EXPERTISE COMPTABLE

TRE006 - CENTRE DE VACANCES
BILAN - ACTIF
 Du 01/11/2019 au 31/10/2020

ACTIF	Exercice du 01/11/2019 au 31/10/2020		01/11/2018 au 31/10/2019
	Brut	Amort. & Dépréc.	
ACTIF IMMOBILISE			
Immobilisations Incorporelles			
Frais d'établissement			
Frais de recherche et développement			
Donations temporaires d'usage			
Cessions, brevets et droits similaires			
Autres immobilisations incorporelles			
Avances et acomptes			
Immobilisations Corporelles			
Terrains	2 862,07		2 862,07
Constructions	166 392,59	85 748,43	80 644,16
Installations techniques, matériels et outillage	16 850,20	16 775,03	75,17
Autres immobilisations corporelles	117 157,92	105 171,05	11 986,87
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
Biens reçus par legs ou donations dest. à être cédés			
Immobilisations Financières (2)			
Participations et créances rattachées à des part.			
Titres immobilisés de l'activité portefeuille			
Autres titres immobilisés			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
TOTAL (I)	303 262,78	207 694,51	95 568,27
Comptes de liaison			
TOTAL (II)			
ACTIF CIRCULANT			
Stocks et en-cours			
Créances (3)			
Clients, usagers et comptes rattachés			
Créances reçues par legs ou donations			
Autres	7 934,80		7 934,80
Valeurs mobilières de placement			
Instruments de trésorerie			
Disponibilités	74 694,65		74 346,38
Charges constatées d'avance (3)	324,43		324,43
TOTAL (III)	82 953,88		82 953,88
Frais d'émission d'emprunt (IV)			
Primes de remboursement des emprunts (V)			
Ecart de conversion actif (VI)			
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)	386 216,66	207 694,51	178 522,15
(1) Dont le plus d'un an			
(2) Dont le moins d'un an (fiscal)			
(3) Dont le plus d'un an			

AGCOMPTA CONNECT - ESS016 - Fiscal - 16/12/2019 Mission de présentation des comptes annuels - Voir l'attestation du professionnel de l'expertise comptable
 COGEP - EXPERTISE COMPTABLE

Compte rendu de l'Assemblée Générale du 10 février 2020

- Ouverture de l'Assemblée Générale par le Président de l'association, Camille BINDER
- Approbation du procès-verbal de l'AG du 5 février 2019 - Le PV est approuvé à l'unanimité
- Rapport Moral du Président de l'AL, Camille BINDER
- Rapport financier par le trésorier, Bruno MENEZ

Intervention de M. CHARLES, expert-comptable

Le résultat d'exploitation est à l'équilibre. A noter des produits exceptionnels (réajustement du provisionnement d'engagements de retraite).

Rapport de M. Thomas PECHU, commissaire aux comptes. M. PECHU certifie que les comptes annuels, présentés par le trésorier, sont réguliers et sincères. Il présente les conventions réglementées

- Mise à disposition de personnel (animateurs) et de matériel (minibus) au profit de l'AL-Centre de vacances (organisation de séjours).
- Mise à disposition de personnel au profit de la Ligue de l'Enseignement.
- Convention d'assistance pour le développement de l'emploi associatif. (Externalisation de l'établissement des bulletins de salaires, confié à la Ligue de l'Enseignement.)

Questions-Réponses sur le montant de la subvention versée par la municipalité : 128 000 €

- Rapport de la secrétaire, Dominique BOURDONNAY
Camille Binder ajoute que l'AL réfléchit à l'accueil de publics qui ne se tournent pas spontanément vers la vie associative.
- Rapport d'activité du Pôle sportif, Introduction par Jean VAILLANT
Boxe Multi-sports Gym Pilates Qi Gong
- Rapport de la vice-présidente chargée du secteur enfance/jeunesse, Morgan Guyonvarch
Accompagnement à la scolarité, Accueil de Loisirs
- Rapport d'activités de vice-présidente chargée du pôle culturel, Carmen Carpentier
Nouveautés : Hip-hop, Lindy-Hop, Festival du film italien
- Approbation des différents rapports

Rapport moral : Pas de vote contre, pas d'abstention. Approuvé à l'unanimité.

Rapports d'activités : Pas de vote contre, pas d'abstention. Approuvés à l'unanimité.

Rapport financier : Pas de vote contre, pas d'abstention. Approuvé à l'unanimité

- AL-Centre de vacances (rapport d'activités et rapport financier)

Approuvés à l'unanimité.

- Renouvellement du Conseil d'Administration.

Candidats : Dominique BOURDONNAY, Michel BREMONT, Carmen CARPENTIER, Pierre DERDAR, Benoît LE GUILLOUX, Christian LEMOINE, Bruno MENEZ, Clothilde MONNARD, Pierre PARISOT, Elie RICHARD.

Le vote à bulletin secret n'est pas souhaité. Pas de vote contre, pas d'abstention, ces 10 candidats sont élus à l'unanimité.

- Présentation du projet d'installation de l'association rue de Cornouaille par Gilles Le Clerc

Première phase : le bâtiment déjà occupé par l'AL rue de Cornouaille sera rénové au cours de l'année 2020.

Deuxième phase (à l'horizon plus lointain) : Réalisation de nouveaux équipements : salle de danse, salle multi sports, dojo, locaux techniques, vestiaires

Questions-Réponses Certaines activités resteront-elles dans les locaux actuels ? Réponse affirmative : la danse, l'activité multi-sports resteront pour le moment Bd Charner, le judo également.

Une remarque sur le problème du stationnement au centre-ville. Une question sur l'éventualité d'ouvrir une ligne de bus qui desservirait le Grand Clos (locaux de l'AL, école) et le cimetière de l'ouest. Une autre question sur les projets de la Ville concernant l'emplacement actuel du Foyer Laïque.

- Distinction de quatre jeunes sportifs

Gurvan BRULIN, Yacine BENHAMMOU, Malick DAUNIS et Chloé LE GUILLOU

- Interventions des personnalités

M. Pierre DELOURME et M. Christian DANIEL

Clôture de l'Assemblée Générale à 21 heures 30.

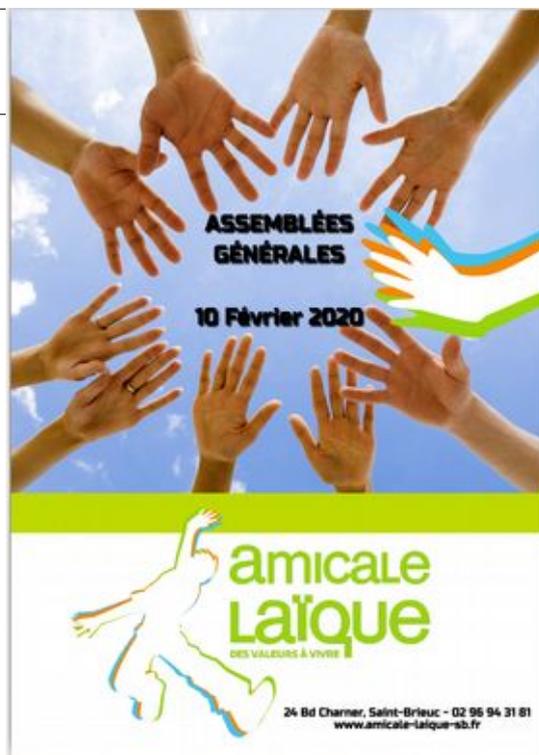
- CR AG Amicale Laïque - centre de vacances

Rapport d'activités, Rapport financier

M. GUYONVARCH et C. Binder insistent sur le rôle du centre de vacances pour l'apprentissage de l'autonomie des jeunes.

Questions-Réponses : Pourquoi ce centre est-il si éloigné de Saint-Brieuc ? Cela tient à l'histoire de ce centre qui remonte à 1965.

Rapports adoptés



Procès Verbal de l'Assemblée Générale du 10 février 2020

Présents : Membres du CA, adhérents, personnel salarié,

Commissaire aux comptes M. Thomas PECHU ; Expert-comptable M. Benoît CHARLES

Personnalités invitées : M. Christian DANIEL (Adjoint au maire, chargé de la culture, du patrimoine et de la vie associative), M. Pierre DELOURME (Adjoint au maire, chargé des finances, de la santé et des bâtiments publics), M. Didier LE BUHAN (Conseiller municipal), M. Nicolas NGUYEN (Conseiller municipal)

Mme Catherine RAULT (Directrice du centre social du Point du Jour – la Ruche)

Excusés : M. CADEC (Président du Conseil Départemental) Mme DIOURON (Maire de Saint-Brieuc), M. BLEGEAN (Maire Adjoint), M. SIMELIERE (Vice-président du Conseil Départemental), M. LE SIDANER (Président de la Ligue de l'Enseignement) , Mme BISILLIAT (CAF 22), Laure DESWARTE (adhérente)

Environ 70 personnes présentes à l'AG (Personnalités, membres du CA, adhérents, professionnels de l'AL)

1. Ouverture de l'Assemblée Générale

Accueil des personnes présentes par le président de l'Amicale laïque, Camille Binder. Présentation du déroulement de l'AG.

Approbation du procès-verbal de l'AG du 5 février 2019

Il n'y a pas de demande de modification, pas de vote contre, pas d'abstention.

Le PV est approuvé à l'unanimité

2. Rapport Moral du Président de l'AL, Camille Binder

Les dossiers qui ont mobilisé le Conseil d'Administration :

La communication, mise en place de temps d'échanges avec les adhérents, réflexion sur le renouvellement des activités (en particulier en liaison avec le « sport-santé », accueil du festival du film italien, mais surtout **l'avenir du siège de l'association**.

La convention 2017-2019 n'a été prorogée que pour un an, l'association le regrette, **mais elle confirme l'engagement de la Ville pour une relocalisation à terme de toutes les activités de l'AL sur le site du Grand Clos**. C'est le résultat de discussions et d'un travail engagé avec la ville depuis 2014. Le projet associatif avait mis en avant la nécessité, pour la cohésion de l'association, de regrouper les activités sur un seul site. Rappel du travail engagé sur les locaux : les 2 scénarios, la décision de la Ville, les étapes de la réalisation des travaux. Le dossier n'est pas clos et l'AL se montrera vigilante. Camille Binder termine son intervention en **rappelant les principes de l'AL** (laïcité, solidarité, engagement, éducation populaire) **et l'importance de la vie associative** dans un monde de plus en plus individualiste.

3. Rapport financier par le trésorier, Bruno Menez

Les différents éléments financiers (tableaux et bilans) sont consultables dans le document remis à toutes les personnes présentes.

En dépit d'une croissance régulière des adhérents, le produit d'exploitation ne bouge pas. En raison des efforts consentis, le résultat de l'exercice de cette saison est en équilibre.

Le graphique de la page 12 présente plusieurs indicateurs :

Depuis 2013-2014 les subventions par adhérent diminuent de façon préoccupante. $\frac{3}{4}$ de ces subventions viennent de la Ville. Ces éléments financiers seront à reconsidérer dans le cadre de la nouvelle convention entre l'association et la Ville de Saint-Brieuc.

Pas de question posée sur le rapport financier.

Intervention de M. Charles, expert-comptable :

Le résultat d'exploitation est à l'équilibre. À noter des produits exceptionnels (réajustement du provisionnement d'engagements de retraite)

Les comptes traduisent une bonne gestion de l'association.

Rapport de M. Thomas Péchu, commissaire aux comptes

L'intervention d'un commissaire aux comptes est obligatoire pour toute association au-delà d'un certain volume de subventions (supérieur à 150 000 €/an). Rappel du rôle du commissaire aux comptes : Il porte un regard extérieur et indépendant sur la validité des comptes, vérifie l'absence d'anomalies. Il peut également formuler des recommandations.

M. Péchu certifie que les comptes annuels, présentés par le trésorier, sont réguliers et sincères. Ils apportent une image fidèle des comptes de l'association. Les comptes sont certifiés sincères et conformes à la loi.

Le Commissaire aux Comptes est également chargé de présenter les conventions réglementées qui doivent être portées à la connaissance de l'assemblée.

- Mise à disposition de personnel (animateurs) et de matériel (minibus) au profit de l'AL-Centre de vacances (organisation de séjours).
- Mise à disposition de personnel au profit de la Ligue de l'Enseignement.
- Convention d'assistance pour le développement de l'emploi associatif. (Externalisation de l'établissement des bulletins de salaires, confié à la Ligue de l'Enseignement.)

Il n'y a pas de nouvelles conventions cette année.

Question d'un adhérent sur le montant de la subvention versée par la municipalité. Réponse : 128 000 €.

4. Rapport de la secrétaire, Dominique Bourdonnay

AG du 5 février 2019 : Adoption des différents rapports et élections au CA. Sur les 4 personnes du tiers sortant 3 se sont représentées et ont été élues. Pas de nouvelle candidature. Appel à de nouveaux candidats.

Activités des instances statutaires depuis cette dernière AG : 7 réunions de bureau et 5 réunions du Conseil d'administration, plus un CA de l'AL- Centre de vacances.

Sujets traités lors de ces réunions :

La gestion de l'association (questions financières, gestion du personnel, préparation des différentes manifestations, suivi des activités).

Et à côté de ces sujets, 3 dossiers ont mobilisé plus particulièrement l'attention

- **La communication** : Il a fallu trouver une nouvelle agence (l'ancienne ayant cessé ses activités). Elle a réalisé la plaquette et un document d'accueil à destination des nouveaux adhérents.
- **Le dossier des locaux**. Partenariat avec la Ville, propriétaire des locaux. Plusieurs rencontres ont été organisées. On reviendra sur ce point au cours de cette AG.
- **La convention entre la Ville et l'AL**. En raison des échéances électorales, la convention triennale (2017-2019) a simplement été prorogée pour un an.

Camille Binder ajoute que l'AL réfléchit à l'accueil de publics qui ne se tournent pas spontanément vers la vie associative.

5. *Rapport d'activité du Pôle sportif*

Introduction par Jean Vaillant, vice-président en charge du pôle sportif. La parole est ensuite donnée aux représentants présents des différentes sections.

Boxe : Bonne dynamique. Parité hommes-femmes et mixité sociale. Certains adhérents sont allés en championnat national. Le club comporte une section « jeunes » (8-14 ans). Ambiance familiale avec des jeunes qui s'impliquent bien.

Multi-sports : Projection d'un film présentant une séance de multi-sports.

Gym Pilates : 4 cours complets. Les places sont limitées à 15 personnes par cours. Public essentiellement féminin (un seul homme).

Qi Gong : deuxième année de fonctionnement. 12 participants.

Les rapports de toutes les activités sportives sont à retrouver dans le document distribué aux personnes présentes.

Jean Vaillant remercie les intervenants et les bénévoles.

6. *Rapport de la vice-présidente chargée du secteur enfance/jeunesse, Morgan Guyonvarch*

- **Accompagnement à la scolarité** :

La Ville et la CAF 22 ont confié à l'AL l'**ensemble du dispositif** de la ville de Saint-Brieuc.

Les objectifs du dispositif : Au-delà de l'aide aux devoirs, **offrir aux enfants accueillis l'appui et les ressources culturelles qu'ils ne trouvent pas toujours dans leur environnement familial et social.**

L'association travaille en **partenariat avec les centres sociaux**. Un comité de pilotage a été mis en place (La Ville, la CAF, l'AL et les 3 centres sociaux).

151 enfants sont accueillis (94 familles) par 70 bénévoles. On souhaiterait s'entourer de jeunes étudiants.

- **Accueil de Loisirs** :

Ouvert au Grand Clos, dans le quartier Ouest, pour les enfants de 3 à 12 ans. Ils sont accueillis le mercredi et pendant les petites vacances scolaires. Saint-Brieuc est revenu à la semaine scolaire de 4 jours. Inscription possible à la journée, à la ½ journée, avec ou sans repas. Les enfants sont encadrés par 6 ou 7 animateurs détenteurs du BAFA. Ils proposent diverses activités en lien avec un projet pédagogique.

Les effectifs des mercredis ont progressé mais la fréquentation pendant les petites vacances reste insuffisante.

7. *Rapport d'activités par la vice-présidente chargée du pôle culturel, Carmen Carpentier*

Peu de changement dans les activités proposées. On peut les retrouver, ainsi que les effectifs, dans le document annexe. Les effectifs se maintiennent. Les activités sont encadrées par des professionnels et quelques bénévoles (allemand et encadrement). La danse et le théâtre sont subventionnés par le schéma départemental.

Perspectives nouvelles : **Hip-hop** pour débutants, Cours pour adultes de **Lindy-Hop** par la compagnie « Les pieds mobiles »,

Festival du film italien événement porté désormais par l'AL.

Dates à retenir :

4 avril : Forum des associations qui interviennent sur le quartier ouest

13 juin : Gala de danse à la Passerelle. Appel aux bénévoles pour encadrer les enfants dans les vestiaires.

Les bénévoles seront présents aux répétitions.

Mélissa Cercler, professeur de danse, fête ses 10 ans de présence auprès des élèves de l'AL.

8. *Assemblée générale de AL- centre de vacances*

Rapports de Morgan GUYONVARCH, présidente de l'association.

Rapport d'activités

Rappel du fonctionnement et des activités proposées. Le centre de vacances a un partenariat avec l'AROEVEN. Pour la deuxième année une bourse d'aide au départ a été distribuée à quelques familles en fonction de critères précis.

157 jeunes ont été accueillis sur les 3 séjours de l'été 2019. Des rencontres avec de jeunes collégiens ont été organisées afin de mieux faire connaître le centre de vacances et améliorer le volet communication.

3 séjours sont également prévus pour l'été 2020.

Morgan GUYONVARCH et Camille Binder insistent sur une mission importante du centre de vacances : l'apprentissage et le développement de l'autonomie des jeunes, le « vivre ensemble ».

Remerciements aux équipes d'animation.

Rapport financier

Les différents tableaux sont à retrouver dans le document annexe distribué.

Le centre reste déficitaire. 3 ou 4 inscrits supplémentaires suffiraient pour rendre ce bilan positif.

Questions-Réponses :

Pourquoi ce centre est-il si éloigné de Saint-Brieuc ? Cela tient à l'histoire de ce centre. Depuis 1965, l'association est propriétaire du terrain. Elle y a progressivement installé des constructions.

9. *Approbation des différents rapports*

Aucune remarque ni demande d'explication de la part de l'assistance, on procède donc au vote sur les différents rapports.

Rapport moral : Pas de vote contre, pas d'abstention. **Approuvé à l'unanimité.**

Rapports d'activités : Pas de vote contre, pas d'abstention. **Approuvés à l'unanimité.**

Rapport financier : Pas de vote contre, pas d'abstention. **Approuvé à l'unanimité**

AL-Centre de vacances (rapport d'activités et rapport financier) Pas de vote contre, pas d'abstention. **Approuvés à l'unanimité.**

10. *Présentation du projet d'installation de l'association rue de Cornouaille.*

Projet présenté par Gilles Le Clerc

Avec projection d'un diaporama présentant les différentes phases du projet.

Bref rappel : L'AL occupe le Foyer laïque, boulevard Charner, depuis 1925. Mais celui-ci n'est plus aux normes et il ne peut plus accueillir toutes les activités. Il y avait deux possibilités : Une réhabilitation du site boulevard Charner ou un déménagement. **La décision revenait à la Ville propriétaire des locaux, une décision difficile à prendre. La Ville a opté pour une installation de l'AL sur le site du Grand Clos, rue de Cornouaille.** L'AL va donc quitter le centre-ville pour se déplacer plus à l'ouest.

Actuellement, l'accueil de loisirs est déjà installé au Grand Clos, ainsi que quelques activités de l'AL dans des locaux qu'on a appelé l'Espace.

Présentation du projet : Deux phases prévues

Première phase : le bâtiment déjà occupé par l'AL sera rénové et modifié (présentation des plans). Ce projet est déjà acté pour l'année 2020. Une rencontre avec des représentants de la Ville aura lieu jeudi prochain 13 février.

Deuxième phase à l'horizon 2022 (?) : Réalisation de nouveaux équipements.

- restructuration du gymnase existant. - création de nouvelles salles (salle de danse, salle multi sports, dojo, locaux techniques, vestiaires)

Interventions des participants

Q : Tant que la réalisation de ces travaux ne sera pas effective, certaines activités resteront-elles dans les locaux actuels Bd Charner (la danse en particulier ?) Réponse affirmative : la danse, l'activité multi-sports resteront pour le moment Bd Charner, le judo également.

Une remarque sur le problème du stationnement au centre-ville. Une question sur l'éventualité d'ouvrir une ligne de bus qui desservirait le Grand Clos (locaux de l'AL, école) et le cimetière de l'ouest. Une autre question sur les projets de la Ville concernant l'emplacement actuel du Foyer Laïque.

Mélissa Cercler fait remarquer que beaucoup de ses élèves viennent du centre-ville ou travaillent au centre-ville et fréquentent l'AL sur l'heure de midi. Elles acceptent mal ce déménagement et envisagent de faire une pétition. Elle craint aussi la concurrence du conservatoire de danse installé sur le quartier ouest.

On fait remarquer que l'ouest de la ville voit sa population se densifier et que la demande d'activités va augmenter.

11. *Quatre jeunes adhérents sportifs honorés*

Jean Vaillant, vice-président en charge du pôle sportif a proposé de remercier tout particulièrement 4 jeunes sportifs qui se sont distingués par leur engagement au sein de leurs activités respectives. David et Anne Gaëlle présentent ces jeunes sportifs et leur action : Gurvan BRULIN (basket), Yacine BENHAMMOU (multi-sports), Malick DAUNIS (basket) et Chloé LE GUILLOUX (badminton). Ces jeunes, parrainés par un membre du CA, se sont vu remettre un trophée et un chèque cadeau d'un magasin de sport. Remerciements à ces jeunes ainsi qu'à tous les autres bénévoles.

12. *Renouvellement du Conseil d'Administration*

Tiers sortant : Dominique BOURDONNAY, Michel BREMONT, Carmen CARPENTIER, Benoît LE GUILLOUX, Bruno MENEZ. Ces personnes se représentent et il y a 5 nouveaux candidats.

Candidats : Dominique BOURDONNAY, Michel BREMONT, Carmen CARPENTIER, Pierre DERDAR, Benoît LE GUILLOUX, Christian LEMOINE, Bruno MENEZ, Clothilde MONNARD, Pierre PARISOT, Elie RICHARD.

Le vote à bulletin secret n'est pas souhaité. Pas de vote contre, pas d'abstention, **ces 10 candidats sont élus à l'unanimité.**

13. *Interventions des personnalités*

M. Pierre DELOURME : Salue, pour commencer, les jeunes engagés dans les activités et redit tout son intérêt pour le sport-santé. Il faudrait pouvoir trouver un financement (s'adresser à l'ARS ?).

Depuis quelques années déjà, la Ville mène un travail important en concertation avec l'AL : les locaux et le choix de leur implantation. Les premières rencontres datent du temps où M. JONCOUR était maire de Saint-Brieuc.

La Ville a opté pour le transfert de l'AL sur le site du Grand Clos. Plusieurs critères ont guidé ce choix :

Des espaces et des possibilités d'extension, un stationnement facile, l'opportunité de créer un pôle de vie de quartier à l'ouest de la ville, dans un quartier en développement (avec des logements, des écoles, des pôles administratifs). Les travaux vont débiter dès cette année avec une enveloppe de 300 000 € pour la réhabilitation du bâtiment existant et 95 000 € pour l'installation d'un ascenseur. Une réunion est prévue jeudi avec les services de la Ville. Le calendrier des travaux y sera présenté. M. DELOURME conclut son intervention en remerciant l'AL, une association incontournable de Saint-Brieuc.

M. Christian DANIEL : Revient, pour commencer, sur la question des locaux, un projet ambitieux partagé par la Ville et l'AL. 2019 a été une année très riche et le sens du partenariat de la Ville, comme de l'association, est un gage de réussite de ce projet. Il était très difficile de conserver le site du centre-ville, un site qui présentait de nombreuses contraintes (déconstruction, dépollution...). Le Conseil Départemental est au courant de ce projet.

Il souligne ensuite les enjeux et le rôle culturels de l'association. Depuis 2017 le festival du film italien est subventionné par la Ville. L'AL porte, depuis cette année, cette manifestation qui va s'inscrire durablement dans les événements culturels de Saint-Brieuc.

Il ne faut pas oublier le rôle éducatif de l'AL qui s'inscrit dans le projet de réussite éducative, avec, comme autre partenaire, la CAF.

La Ville souhaite installer un pôle de vie dans le quartier ouest de Saint-Brieuc. L'AL y a toute sa place.

A une question sur le devenir du Foyer Laïque, M. Daniel répond qu'il sera conservé dans un premier temps, jusqu'à ce que toutes les activités de l'AL aient pu déménager. Il n'y a pas d'autre projet sur ce site actuellement.

Après avoir remercié les participants, les bénévoles, les professionnels, Camille BINDER prononce la clôture de l'Assemblée Générale à 21 heures 30.

